



Une poignée de main trompeuse, qui n'augure en rien de ce que sera le prochain Parlement fédéral.

PHOTO PC

Le Parlement des pots cassés...

Il pourrait s'en falloir de quelques sièges pour que l'hypothèse d'un Parlement à l'italienne sorte de la politique-fiction pour devenir réalité



Chantal Hébert

Si Jean Chrétien espérait rapprocher les Canadiens en déclenchant hâtivement des élections, point n'est besoin d'attendre le résultat de lundi pour savoir qu'il a raté sa cible.

La campagne qui vient de se dérouler a été celle des rendez-vous manqués. D'abord, il n'y a pas eu une campagne mais plutôt quatre ou cinq. Ensuite, les sujets qui intéressaient le plus les électeurs ont été largement escamotés. Et puis, l'exercice n'a donné lieu à aucun dialogue, même de sourds. Il s'est surtout agi d'une cacophonie alimentée par cinq monologues.

À 48 heures du vote, les Charest, Duceppe, McDonough, Manning et Chrétien se disent tous confiants de faire élire au moins assez de députés pour avoir une voix aux Communes. S'ils ont raison, selon toute vraisemblance, le Canada se mijote une Chambre des communes comme on n'en a jamais vu. Il pourrait même s'en falloir de seulement quelques sièges, lundi, pour que l'hypothèse d'un Parlement à l'italienne sorte de la politique-fiction pour devenir réalité.

Canada contre Canada

Dans tous les scénarios, la Chambre des communes de fin de siècle qui se dessine promet d'être celle de tous les tiraillements. La campagne qui prend fin a dissipé plus d'atomes crochus entre les régions du pays qu'elle n'en a créés. Elle n'a fait qu'agrandir plusieurs des failles du paysage politique canadien.

L'exercice mène tout droit à la consécration d'une brisure malsaine entre deux Canadas. En cinq semaines de campagne, aucune formation n'a vraiment secoué l'hégémonie libérale en Ontario. Sur le terrain de cette province, personne n'a senti de vent antilibéral. Cette mer d'huile demeure la meilleure garantie de la réélection d'un gouvernement libéral... et la source en puissance de ses futurs maux de tête.

À la toute fin de la campagne, Jean Chrétien s'est soudainement dépensé pour empêcher l'Alberta et la Colombie-Britannique de décrocher de sa locomotive. Si la jonction ne se produit pas, le prochain gouvernement du Canada sera complètement dominé par une seule province, celle de l'Ontario.

Quand on ajoute à la mise libérale ses acquis prévisibles au Québec, dont le plancher se situe, beau temps mauvais temps, à 20 sièges, cela donne un gouvernement essentiellement composé de députés issus du Canada central.

Ironiquement, un tel résultat ne serait pas seulement porteur d'affrontements entre l'Ouest et le Centre. De tous les gouvernements provinciaux au Canada, ceux de l'Ontario et du Québec, pour des raisons idéologiques différentes mais évidentes dans les deux cas, sont ceux avec lesquels le PLC cohabite le plus difficilement.

Capitales contre régions

Même si Jean Chrétien finit par dénicher un archipel d'îlots politiques à l'ouest de l'Ontario, la campagne aura quand même creusé le fossé entre le Canada des régions et celui des grandes villes.

C'est tout aussi vrai au Québec qu'ailleurs. À cet égard, la liste des comtés québécois où les diverses forces en présence espèrent respectivement réaliser des percées est éloquent. Sur celle du PLC, on retrouve d'abord et avant tout une série de circonscriptions de la région de Montréal. C'est tout le contraire au Bloc québécois et au Parti conservateur.

Ailleurs au Canada, conservateurs et réformistes ont concentré leurs tirs contre le PLC à l'extérieur des grands centres tandis que le chef libéral jouait à fond sa carte urbaine.

Québec contre Rest of Canada

Il y a une fêlure, plus évidente que jamais entre le Québec et le reste du Canada. La brèche n'épouse pas strictement le contour du débat entre souverainistes et fédéralistes. En fait, si le Canada était une banquette, les élections de lundi auraient pour effet prévisible de lar-

guer les fédéralistes francophones du Québec, y compris les libéraux, sur un bout de glace à la dérive.

Car, pendant que les Québécois, y compris des partisans du OUI d'octobre 1995, flirtaient avec la réconciliation nationale, principalement en manifestant de l'attirance pour Jean Charest, l'Alberta et la Colombie-Britannique cimentaient leurs liens avec le Parti réformiste et sa ligne dure.

Alors que l'unité canadienne est destinée à être un des grands créneaux du prochain mandat, la campagne de Preston Manning vient de fournir à tout le monde un plébiscite officieux sur les projets de reconnaissance du caractère distinct du Québec, un thème que les autres partis fédéralistes placent au cœur de leurs engagements. Les plus grosses foules de la campagne se sont déplacées pour entendre

le message du chef réformiste et ses invitations à mettre le Québec à sa place de province comme les autres. De tous les leaders, il est celui dont le message a le plus défini le débat dans le reste du Canada.

Pour certains, les élections hâtives de lundi étaient bienvenues parce qu'elles ouvraient la porte à la retraite de Jean Chrétien et à un changement de la garde fédéraliste à temps pour un autre référendum. Mais ceux qui imaginent déjà un Paul Martin aux commandes du PLC devront désormais composer avec la corde sensible qu'a touchée Preston Manning en invitant les autres Canadiens à exprimer leur lassitude d'être dirigés par des politiciens du Québec. Ce même sentiment n'est pas sans conséquence pour l'avenir de Jean Charest.

Droite contre droite

Au déclenchement des élections, tout le monde évoquait le scénario d'une fusion éventuelle entre conservateurs et réformistes entre le scrutin du 2 juin et le suivant. Mais les deux formations de droite viennent de faire des campagnes aux antipodes l'une de l'autre. Entre des conservateurs qui ont tout misé sur une main tendue au Québec et



À la toute fin de la campagne, Jean Chrétien s'est soudainement dépensé pour empêcher la Colombie-Britannique et l'Alberta, où Preston Manning a toujours de fortes assises, de décrocher de sa locomotive. Le prochain gouvernement du Canada pourrait être complètement dominé par l'Ontario.

des réformistes qui ont charmé les électeurs avec le contraire, la cassure est désormais irrémédiable.

Avant la campagne, il aurait peut-être suffi de remplacer les Manning et Charest pour fusionner les deux formations sous un autre chef. Aujourd'hui, deux clans inconciliables sont en présence. Au point où il serait plus facile d'imaginer le PC actuel se fondant dans le PLC que de concevoir un mariage conservateur-réformiste. Si le nombre de sièges du PC est insignifiant lundi, l'avenir de cette formation court encore plus le risque qu'en 1993 d'être derrière elle.

Il faut enfin évoquer le courant, qui a rarement aussi peu passé entre l'électorat et les aspirants députés. Du début à la fin de la campagne, les Canadiens n'ont jamais cessé de répéter que l'emploi est au cœur de leurs préoccupations. Le discours électoral a presque complètement évacué ce dossier tout comme d'ailleurs celui de la solidarité, aussi bien internationale que nationale, du Canada.

Au bout du compte, personne ne sort de la campagne électorale tellement mieux équipé pour le défi

le plus prévisible du prochain mandat, soit celui d'un autre débat sur l'unité canadienne. Certainement pas Jean Chrétien, qui a fait campagne comme un sac de sable sur lequel quatre boxeurs viennent de s'épuiser à taper, pendant qu'à l'horloge s'écoulaient les cinq semaines le séparant du coup de gong de la fin du match. La technique a peut-être fait ses preuves, mais elle n'avait rien pour donner au PLC un nouvel élan rassembleur.

Et certainement pas non plus le mouvement souverainiste à qui la campagne a fait miroiter son premier recul visible depuis l'échec de l'accord du lac Meech. Quel que soit le résultat mathématique de lundi, le Bloc québécois retourne aux Communes avec un leadership affaibli et un moral ébranlé.

Avant cette campagne, il n'y avait pas, dans les annales canadiennes, de cas de chef d'un gouvernement fédéral majoritaire qui ait joué gagnant en précipitant son rendez-vous électoral. À voir la tournure qu'a prise la campagne de 1997, il n'y en aura toujours pas vraiment mardi matin.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Les défis du prochain gouvernement

Au terme de cinq semaines de campagne électorale, tout indique que les électeurs et les électrices reporteront au pouvoir l'équipe libérale de M. Jean Chrétien.

Cette victoire, sans surprises, marque l'appréciation d'un très grand nombre de citoyens, au Québec et dans le reste du Canada, pour la qualité de l'équipe libérale et la compétence de sa gestion. C'est sur la foi de ce bilan de presque quatre ans de pouvoir que les Canadiens confient aux libéraux un second mandat.

Ce bilan largement positif repose en très grande partie sur la capacité de ce gouvernement, et plus particulièrement de son ministre des Finances, M. Paul Martin, d'avoir poursuivi et surtout mené à terme la lutte pour l'assainissement des finances publiques. Et d'y être parvenu en minimisant les crises sociales et politiques qu'une telle entreprise aurait pu provoquer.

Le gouvernement libéral, il ne faut pas l'oublier, a hérité de la direction d'un pays dont les finances publiques étaient à ce point délabrées que le Canada risquait d'être ébranlé par une crise financière aux conséquences incalculables. Quatre ans plus tard, les progrès sont tels que le Canada sert maintenant de modèle à l'Occident. Ce revirement spectaculaire aura des effets durables, en ce sens qu'il donne au Canada une base solide pour établir de nouvelles politiques fiscales, pour accélérer son développement économique et, ne l'oublions pas, pour faire face aux nouveaux besoins d'une société en perpétuel changement.

Pendant, si les Canadiens, sur la base de ces succès, ont renouvelé leur confiance à l'équipe libérale, il n'en reste pas moins que, dans un second mandat qui les amènera au-delà de ce siècle, ce gouvernement devra relever des défis cruciaux pour que le Canada garde son dynamisme et son intégrité à l'aube du millénaire qui commence. Ce sont des défis considérables, dont on a trop peu parlé dans une campagne courte et souvent superficielle.

Le premier de ces défis, qui touche tous les Canadiens de la même façon, qui constitue le principal sujet de préoccupations des citoyens, c'est l'emploi, des emplois pour ceux qui n'en ont pas, des emplois stables pour ceux qui se sentent menacés par un monde en changement, des

emplois rémunérateurs pour la qualité de vie des familles. L'emploi, c'est aussi la prospérité d'une économie, la stabilité des finances publiques, l'harmonie sociale et la justice.

Malgré une performance économique solide, le Canada n'a pas fait, depuis quatre ans, le plein des emplois qu'il aurait dû normalement escompter, un retard qui illustre de façon éloquente les problèmes encore insolubles posés par une économie nouvelle dont les règles du jeu sont mal comprises, y compris des gouvernements.

L'équipe libérale a posé plusieurs gestes qui devraient faciliter la création d'emplois dans l'avenir, notamment la rationalisation des programmes de formation de la main-d'oeuvre, la réforme de l'assurance-chômage et la lutte contre le déficit, qui a permis une réduction sensible des taux d'intérêt. Mais ces outils essentiels ne suffiront probablement pas à ramener le Canada à une situation garantie d'espoir et de prospérité.

C'est pourquoi il faudra, de la part du prochain gouvernement, un considérable effort de renouvellement et un sens des priorités qui ne le feront pas déroger de son devoir de faire avancer l'économie. Sans se substituer aux forces du marché, le gouvernement canadien devra poursuivre ses efforts pour éliminer les barrières à la création d'emploi, jouer un rôle de leader et de catalyseur des agents économiques, mettre les outils dont il dispose au service de cette cause.

L'autre grand défi, c'est celui de l'unité canadienne. Le gouvernement libéral risque de connaître, au cours de son mandat, un autre référendum sur la sécession du Québec, un événement en soi diviseur et traumatisant mais qui pourrait en outre, si rien ne change, mener les souverainistes à la victoire.

Cette menace semble moins pressante puisque tout indique que près des deux tiers des Québécois s'apprentent à choisir un parti fédéraliste. Ce revirement important, l'événement le plus significatif de cette campagne électorale, ne doit pas mener à relâcher la vigilance. Le prochain gouvernement fédéral, s'il n'agit pas avec sagesse et intelligence, risque de présider à la dislocation du Canada.

M. Chrétien, dans son premier mandat, a adopté plusieurs mesures pour répondre au vote menaçant qui a failli donner une victoire référendaire aux souverainistes. Entre autres, il a adopté une loi reconnaissant la société

distincte, dont la portée n'est que symbolique, et réalisé des efforts de décentralisation qu'il faut saluer, notamment en ce qui a trait à la formation de la main-d'oeuvre. Il faut cependant constater que ces initiatives, modestes, n'ont pas suffi pour envoyer aux électeurs québécois le message de changement qu'ils attendaient au lendemain du référendum.

La donnée sociologique et politique centrale de notre paysage politique, confirmée par toutes les études sur la question, c'est que les deux tiers des Québécois, et donc une significative majorité de francophones, sont prêts à faire le choix du Canada, à condition que le pays s'adapte pour permettre ce rapprochement. Deux Québécois sur trois préfèrent un Canada renouvelé à un Québec indépendant. C'est là une assise solide qui devrait permettre de rétablir l'unité dans le renouveau.

Mais le grand échec du gouvernement Chrétien, par son passé, ses attitudes, sa culture de l'affrontement, a été de ne pas pouvoir tendre la main à ce groupe important de Québécois. Les résultats référendaires, tout comme la remontée impressionnante des conservateurs au Québec, indiquent bien cette incapacité des libéraux à rallier un grand nombre des Québécois à un projet canadien.

Et si les échéances des prochaines années, tout comme le bilan de celles que nous venons de traverser, envoient un message au prochain gouvernement libéral, c'est que la voie qu'il s'est tracée ne suffira pas à sauver le Canada. Il devra apprendre à changer, il devra investir ses énergies dans ce débat de l'unité nationale, il devra travailler à modifier la fédération d'une façon qui ralliera les Québécois sans aliéner les Canadiens des autres provinces.

La présente campagne a par ailleurs permis au Parti conservateur de M. Jean Charest de faire des percées importantes, notamment au Québec. Ce succès électoral devrait permettre à ce parti de retrouver une stature et, peut-être, souhaitons-le, de disposer des forces suffisantes pour former l'opposition officielle. Ce retour d'un parti national brise la balkanisation qui affaiblit la vie politique canadienne et constitue un phénomène sain et positif. La qualité d'un gouvernement, ne l'oublions pas, dépend également de la qualité de son opposition.

Roger D. Landry
Président et Éditeur

Silence, on vote

Si vous lisez attentivement les journaux du week-end, vous constaterez que le mot « sondage », si courant dans les analyses politiques, y brille par son absence.

Cette disparition n'est pas le fruit d'une aphasie collective, mais l'effet d'une loi fédérale qui, pour donner aux électeurs le temps nécessaire pour réfléchir à leur vote sans influences induites, interdit la publication de toute enquête d'opinion dans les 72 heures précédant le vote.

Adoptée en 1993, cette disposition est plus contraignante qu'il n'y paraît. Selon un jugement rendu l'été dernier par la Cour d'appel de l'Ontario, ce ne sont pas seulement les nouveaux sondages qui tombent sous le coup de l'interdit. Toute allusion à des sondages passés ou à l'évolution des intentions de vote est bannie. Ottawa avait de louables intentions en changeant sa loi électorale. Mais le résultat est franchement ridicule et infantilisant. Les sondages effectués par des firmes indépendantes ne sont pas des outils de propagande. Ils peuvent donner aux citoyens des éléments d'analyse utiles.

L'évolution de la popularité des partis au fil de la campagne fait partie de l'écheveau d'éléments complexes qui guident les choix électoraux. Croit-on que les électeurs, qui ont été gavés d'informations à ce sujet, depuis un mois, oublieront en trois jours tout ce qu'ils en savent pour se retrouver purs devant leur bulletin de vote? Voyons donc. Cette disposition ne sert personne et dessert la démocratie. La Cour suprême doit se prononcer à ce sujet cet automne. Quelle que soit sa décision, la politique du black-out mérite d'être repensée.



Agnès Gruda



DROITS RÉSERVÉS

LA PRESSE ET VOUS

La communauté juive insultée et choquée

Une partie de la communauté juive montréalaise a été indignée, insultée, choquée de voir *La Presse* titrer « La GRC porte un coup mortel à une organisation criminelle juive » et « Une quinzaine de gangs juifs actifs au Québec », en manchette de la première page et en page trois de notre édition de mercredi.

Des accusations de racisme pur, d'antisémitisme persistant, de préjugés malveillants, de stéréotypes malheureux ont été portées contre *La Presse* et son journaliste André Cédilot, auteur des deux textes incriminés.

Le Congrès juif canadien, région du Québec, la Ligue des droits de la personne du B'nai Brith, la Communauté sépharade du Québec, le consul d'Israël à Montréal, le député de D'Arcy-McGee, Lawrence Bergman, le député d'Iberville, Richard LeHir, et une vingtaine de personnes ont critiqué l'attitude de notre journal à l'égard de la communauté juive, quelques groupes réclamant des excuses officielles de la direction de notre quotidien.

Par ailleurs, des membres de la communauté juive ont également communiqué avec *La Presse*, reconnaissant l'existence d'une « organisation criminelle juive » et souhaitant que celle-ci soit dénoncée et démantelée au plus tôt parce qu'elle nuit à la bonne réputation de l'ensemble de cette communauté.

La Presse a été pointée du doigt particulièrement parce qu'elle a été le seul journal à faire mention d'une « organisation criminelle juive », les autres médias écrits et électroniques se limitant à parler ou à écrire sur « une organisation criminelle ».

Pourquoi *La Presse* a-t-elle agi différemment des autres médias? Était-ce vraiment nécessaire d'utiliser l'expression « organisation criminelle juive »? Notre quotidien doit-il s'excuser de ses actes?

Ce n'est pas d'hier que *La Presse* possède des informations sur ce que nous avons identifié comme « une organisation criminelle juive ». Notre journaliste André Cédilot compile un dossier à ce sujet depuis 1993. Il avait donc une longueur d'avance sur d'autres médias au moment où la police a annoncé l'arrestation de Morris Mayers et des principaux lieutenants de cette filière.

L'identification « juive » nous est apparue comme un élément important de l'information publiée. C'est de là que provient le désaccord avec le Congrès juif canadien et d'autres organismes: ces organismes ne croient pas qu'il était essentiel ou pertinent d'identifier un groupe particulier alors que des personnes d'autres nationalités ou groupes linguistiques font partie de l'organisation criminelle démantelée par la police.

Tout en étant en désaccord, nous respectons leur point de vue. Mais le désaccord persiste.

Si nous avons identifié un groupe particulier, c'est parce que ce sont quatre Juifs qui sont les têtes dirigeantes de cette organisation. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, avec ce qui sera déposé devant les tribunaux lors des procès des personnes accusées, nos lecteurs seront à même de juger si *La Presse* a eu raison ou tort.

Il est toujours délicat de nommer une communauté culturelle ou ethnique ou d'identifier un groupe social, religieux ou linguistique. Inévitablement y apparaît une connotation raciste ou la confirmation de préjugés ou de stéréotypes. Cela nuit et risque de détruire les efforts de bonne entente et d'intégration des groupes religieux, culturels et ethniques à la communauté québécoise majoritaire de souche. Les médias ont une grande responsabilité à ce sujet.

Dans les médias, on utilise couramment des expressions comme la pègre italienne, la mafia sicilienne, la mafia corse, le « Irish Mob », la filière iranienne, colombienne, turque ou mexicaine, la « French connection » et autres identifications semblables. En effet, le fonctionnement, la culture, la nature des actes criminels et les caractéristiques du travail policier sont affectés par l'origine ethnique

des membres d'une organisation criminelle. L'ethnicité devient donc un élément d'information très pertinent. Comme pour les autres groupes énumérés ci-haut, ce n'est pas la communauté juive dans son ensemble, qui contribue grandement et de diverses façons à enrichir la vie culturelle, sociale et économique de Montréal, qui est en cause. C'est une organisation limitée de criminels dont la communauté juive a toutes les raisons de vouloir se distancer.

Un argument invoqué par les représentants de la communauté juive veut que le mot « Juif » désigne une religion et non une nationalité. Mais « personne juive » ne signifie pas uniquement « personne de religion juive ». Beaucoup d'auteurs font la distinction: être Juif signifie appartenir à un groupe social et culturel, à un peuple si l'on veut, mais pas nécessairement à la religion juive. Ainsi, le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Lustiger, est Juif mais pas juif.

En remerciant les groupes de pression de la communauté juive d'avoir maintenu le dialogue avec *La Presse* dans des circonstances difficiles, je souhaite que nos relations demeurent ouvertes et cordiales. Tous en seront bénéficiaires.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Le retour des anciens chefs

Parmi les événements les plus curieux de la campagne électorale, on aura noté la réhabilitation de Jacques Parizeau, passé en quelques jours de l'état de paria à celui de sauveur, et qui au surplus aura réussi à effacer, aux yeux des souverainistes sinon du grand public, le souvenir honteux du fameux discours référendaire qui avait déclenché sa démission précipitée.

Ces deux dernières semaines, M. Parizeau était devenu, par procuration, le vrai chef du Bloc.

Alors que Gilles Duceppe se faisait presque invisible, et que Lucien Bouchard, l'air de plus en plus soucieux, s'enfonçait dans les dossiers gouvernementaux, l'ancien premier ministre, libre comme l'air, fier comme un paon et heureux comme un gros matou savourant enfin sa revanche, faisait la tournée du Québec, sonnant le rappel des troupes et définissant la stratégie souverainiste.

Ce revirement des choses est aussi paradoxal que stupéfiant. Il y a un an et demi à peine, c'était Lucien Bouchard qui volait au secours de la campagne référendaire dirigée par Jacques Parizeau ! C'était Lucien Bouchard qui éclipsait le chef en titre des forces souverainistes et prenait le contrôle moral du mouvement.

M. Bouchard, faut-il dire, n'avait aucun intérêt à multiplier ses interventions en faveur du Bloc, surtout pas au moment où le parti semblait proche de la déroute. L'image du premier ministre aurait fortement souffert d'être associée de trop près au naufrage.

M. Parizeau, qui aime bien jouer les nobles chevaliers, et qui est en fait profondément dévoué à la cause indépendantiste, n'était que trop heureux d'assumer la tâche ingrate de « remonter » le moral d'une campagne en perdition — non pas que l'homme soit très populaire dans l'électorat, qu'il a plutôt tendance à inquiéter par son radicalisme, mais parce que Jacques Parizeau est encore celui qui sait le mieux parler aux mili-

tants — ceux qui travaillent bénévolement pour « la cause », qui font du porte-à-porte, s'attellent au téléphone et gagnent les élections, comté par comté.

Cela lui permettait en outre de se réhabiliter auprès des souverainistes qui, depuis l'infâme sortie sur les « votes ethniques », avaient tendance à le fuir...

Cette remontée en grâce, aussi utile fut-elle au camp souverainiste, n'est pas une bonne nouvelle pour M. Bouchard, qui sera désormais talonné de près par l'homme qu'il a évincé du pouvoir à la faveur du référendum.

Déjà que M. Parizeau, même au moment où il était encore en disgrâce, ne se gênait pas pour critiquer la gestion financière du gouvernement Bouchard et pour prôner le retour à la ligne indépendantiste orthodoxe ! Que se passera-t-il à l'approche des élections, quand les souverainistes se remettront à parler de stratégie référendaire et qu'encore une fois, les « purs et durs » s'en prendront à la « mollesse » idéologique de Lucien Bouchard ?

M. Parizeau l'a bien fait savoir aux auditoires partisans qui l'accueillaient en héros : il ne sera jamais bien loin...

Ainsi se poursuit la bataille fratricide pour le leadership des forces souverainistes, entre deux hommes qui n'en sont pas à leur premier affrontement. Sauf que désormais, les rôles sont inversés. C'est Lucien Bouchard qui sera contesté, et c'est Jacques Parizeau qui sera à l'offensive.

Cela n'est que l'un des désagréments auxquels Lucien Bouchard devra faire face, au lendemain de ces élections qui auront non



Lysiane GAGNON

seulement marqué la résurrection de son rival, mais qui lui auront fait perdre un peu de son prestige. Car même s'il a limité ses interventions publiques, le premier ministre a quand même mis tout son poids dans la balance du côté d'un parti qui semble promis à un certain recul même s'il a réussi à remonter la côte en fin de campagne.

L'autre désagrément qui attend le premier ministre québécois sera d'avoir à composer avec un leader bloquiste qui, par manque de préparation davantage que par mauvaise volonté, a singulièrement tendance à contredire la ligne du parti.

Pendant la campagne en effet, M. Duceppe a multiplié les incartades idéologiques.

Il a tenté de faire porter la campagne sur « la défense des intérêts du Québec » plutôt que sur la souveraineté, comme on le voulait à Québec. Il a implicitement pris ses distances de la gestion financière du gouvernement Bouchard — une orientation qui heurte ses convictions d'ancien syndicaliste.

Surtout, il a gaffé à deux reprises sur des sujets cruciaux pour le mouvement souverainiste. D'abord en affirmant que les revendications territoriales des autochtones (après la souveraineté) seraient réglées par un tribunal international. Ensuite en disant que rien n'empêcherait, après la souveraineté, un éventuel gouvernement fédéraliste de faire un référendum sur le retour au Canada. Ce sont des déclarations qui ne sont pas stupides — qui portent en tout cas sur des éventualités théoriquement possibles. Mais elles étaient maladroites et venaient en contradiction avec toute la stratégie souverainiste.

M. Duceppe allait ajouter la cerise sur le gâteau en disant, cette semaine, que le territoire québécois ne pourrait être divisé après une victoire souverainiste, parce que son intégrité est protégée par... la Constitution canadienne ! Là, ce n'était plus une maladresse, mais une pure bourde.

C'est pourquoi, malgré ce qu'ils en disent ces jours-ci, bien des péquistes pourraient ne pas être fâchés de voir l'opposition officielle tomber aux mains du Reform. Cela aurait, pour eux, le double avantage d'accroître la polarisation politique et d'éloigner M. Duceppe des feux des projecteurs, dans la mesure où le chef d'un tiers parti est moins visible que le leader de l'opposition.

Pierre Trudeau s'étant tenu parfaitement coi, l'autre ancien leader à revenir — mais dans ce cas, bien involontairement — jouer un rôle controversé dans la campagne a été Brian Mulroney, dont l'ombre, encore viscéralement détestée au Canada anglais, a hanté la campagne de Jean Charest en dehors du Québec.

Mais alors que le premier réflexe de Gilles Duceppe, interrogé sur les « révélations » de Jacques Parizeau qui risquaient de jeter le trouble dans sa campagne, avait été de se voiler la face et de condamner l'ancien chef souverainiste sur la foi d'un article de journal, Jean Charest, lui, a refusé de se dissocier de son ancien leader quand on l'a interrogé sur ses rapports avec Mulroney.

Il a admis très simplement, avec une loyauté qui ne manquait pas de courage quand on connaît les répercussions de pareil aveu sur sa campagne au Canada anglais, qu'il avait toujours des rapports cordiaux avec M. Mulroney. C'est à ce genre de détail que l'on juge le caractère d'un homme politique.

La fin d'une assemblée de cuisine...



Chantal Hébert

du bureau de La Presse
OTTAWA

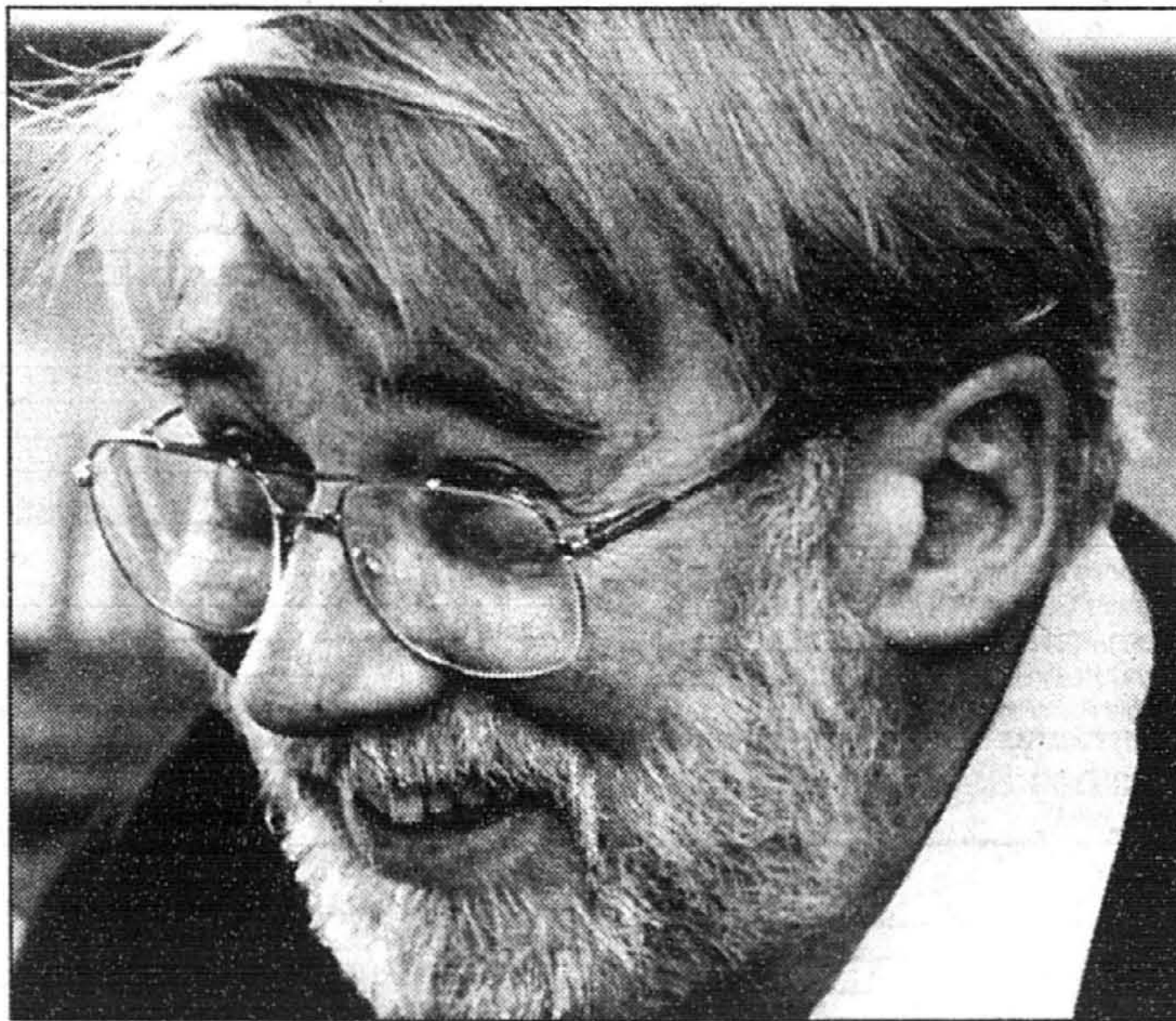
En marge du fracas de la dernière étape de la campagne électorale, le Canada a perdu, hier, une immense partie de sa vie de quartier. À midi, à l'antenne de la radio de CBC, l'animateur Peter Gzowski a fait pour la dernière fois en direct de Moose Jaw, en Saskatchewan, le générique de l'émission *Morningside*, créant du coup un million et demi d'orphelins de Saint-Jean, Terre-Neuve, à Victoria.

Devenue par volonté populaire une institution nationale au fil de ses 15 années d'existence, *Morningside* est probablement ce que le Canada avait de plus proche d'une assemblée de cuisine. Tous les jours, de neuf heures à midi, ses nombreux auditeurs allumaient la radio pour le plaisir de s'associer au genre de conversation un peu décousue que seuls les gens qui s'aiment bien peuvent avoir ensemble. C'est ainsi qu'en un seul et même matin, on pouvait échanger aussi bien des recettes de sucre à la crème que des opinions sur la fin du Canada, sans que l'un empêche l'autre.

Morningside a toujours fait une large place au Québec, même récemment, alors que la mode dans le reste du Canada est plutôt à pratiquer le contraire. La plupart des personnages publics québécois, qu'ils soient politiciens, artistes ou écrivains, ont défilé à la table de Peter Gzowski, certains plus souvent que d'autres.

Ceux qui s'attendaient à y subir un interrogatoire au troisième degré ont systématiquement vécu le contraire. Un cas typique est sans doute celui du constitutionnaliste Daniel Turp. Invité à parler de sa vision de la souveraineté, à l'époque où il était président de la commission politique du Bloc québécois, il avait fini par passer une partie de son temps à dissenter de musique avec l'animateur. Ce qui lui avait valu de se faire gentiment dire qu'au moins en matière musicale, il avait des goûts impeccables.

Cette ouverture au Québec n'a pas empêché *Morningside* de demeurer un produit authentiquement « canadien ». Avec le temps, l'émission est véritablement devenue le forum de la société distincte des autres Canadiens. Expérience faite, écouter *Morningside* à Toronto ou à Kelowna, c'était avoir l'impression d'être accodé à sa propre



Peter Gzowski

table. Faire la même chose à partir de Montréal ou de Québec donnait plutôt le sentiment, pas désagréable pour autant, d'avoir le nez collé sur la fenêtre du voisin pour voir ce qu'il mijote.

C'est un phénomène qui trouve son explication dans une différence incontournable entre les deux sociétés. Au Québec, l'espace psychologique est rapproché. Il y a à même des jours où l'air se fait rare. La vie publique ici a les bons et les mauvais côtés d'une vie de famille. À l'échelle des peuples, les Québécois s'intéressent énormément les uns aux autres et ont leurs propres réalisations à portée de la main.

À l'échelle du Canada, le fil qui relie les citoyens les uns aux autres est plus ténu, certainement moins palpable. Le voisinage collectif est affaire de grande distance. On lisait beaucoup de lettres à *Morningside* et les comptes rendus avaient souvent une saveur de cartes postales en provenance d'endroits lointains. Une partie du succès de l'émission a sans doute été de donner à bien des Canadiens le sentiment de vivre côte à côte malgré un éloignement physique complet.

Peter Gzowski partage l'admiration de bon nombre de ses concitoyens pour Pierre Trudeau, mais c'est finalement le Canada de Joe Clark, celui d'une communauté de communautés, qui a fleuri à son antenne. À *Morningside*, l'idée d'un Canada monolithique, qui tirerait sa force de sa cohésion plutôt que de sa diversité, résistait au test quotidien de la réalité. Les différences n'étaient pas traitées comme des discordances et la pensée orthodoxe n'excitait pas beaucoup, pas plus que le sentiment de détenir en exclusivité la vérité.

C'est sans doute pourquoi, même dans les moments de plus grandes tensions, nationales com-

me Meech ou encore le référendum de 1995, l'émission est restée un rare endroit où il était encore possible de s'attabler au même micro et de se dire de vraies choses sans se lancer des assiettes par la tête.

De tous les phénomènes qu'il a observés, la montée souverainiste au Québec est d'ailleurs sans doute celui que Peter Gzowski a le plus disséqué, peut-être parce qu'il lui échappait plus que les autres, certainement parce qu'il l'appréhendait beaucoup. Contrairement à la tendance lourde actuelle, l'animateur de *Morningside* était de l'école de ceux qui estiment que le reste du Canada pourrait faire un bon bout de chemin pour éviter le départ du Québec.

C'est par pure coïncidence que *Morningside* prend fin presque en même temps que la campagne électorale. Au moment où Peter Gzowski a fixé la date de son départ pour le 30 mai, jugeant que le temps était venu de tirer sa révérence de sa tribune quotidienne, bien malin qui aurait pu dire que le Canada irait aux urnes 72 heures plus tard.

Il y a quand même là un autre beau cas de hasard qui fait bien les choses. Depuis l'échec de Meech, les débats à *Morningside* s'étaient teintés de vague à l'âme. Les gens qu'on y entendait, en 1990, et qui évoluaient alors au centre de la vie publique canadienne étaient souvent devenus, en 1997, des témoins aussi désolés qu'impuissants de la tournure des événements. Le langage de l'accommodement a moins bonne presse au Canada, ces années-ci, et ceux qui le parlent sont de plus en plus fréquemment étiquetés comme appartenant à une sorte de ligue du vieux poêle. Lundi soir, le Canada de *Morningside* aurait eu bien des chances de ne pas se reconnaître dans celui qui va surgir des boîtes de scrutin, notamment en l'Alberta et en Colombie-Britannique.

« C'était mon fils ! »

La Presse publie ici le témoignage du père de l'homme qui s'est enlevé la vie, en sautant du haut du pont Jacques-Cartier, le 21 mai dernier. Exceptionnellement, nous ne publions pas le nom de l'auteur.

Cher monsieur Masson,
J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre dissertation intitulée « La médiatisation du suicide », dans *La Presse* de samedi dernier, en réponse à quelque quatre-vingt-huit personnes (représentant approximativement 900 lecteurs, comme vous le souligniez) outrées par la publication de quatre photos en séquence d'un individu plongeant vers la mort à partir du pont Jacques-Cartier.

Mon intérêt était d'autant plus grand que ce suicidé était mon fils !

Comme vous le savez sans doute grâce à mes écrits que vous avez souvent publiés, j'ai toujours considéré *La Presse* comme un journal comptant sur un groupe d'éditorialistes et de chroniqueur(e)s de bon calibre. Un journal doté d'un sens de l'éthique habituellement remarquable. J'ai d'ailleurs jusqu'à ce jour considéré votre propre jugement comme relevant d'une bonne logique.

Dans ce cas-ci, cependant, vous êtes manifestement sur la défensive. Et pour cause. Vous utilisez de toute évidence les pires sophismes, plus ou moins habilement, pour tenter de vous justifier d'avoir accepté la publication de ces macabres photos indignes de votre journal. Ces terribles clichés ont fait de *La Presse* la pire feuille de chou du Québec, en ce 22 mai 1997. À l'orée du jour, votre journal s'est trouvé imbibé des larmes de douleur de mon épouse et de mes deux autres fils.

Si l'on suit votre raisonnement boiteux, basé sur le présumé intérêt public, votre équipe de photographes aurait peut-être dû être présente chez moi, le lendemain du drame, pour saisir toute l'ampleur de la souffrance lisible sur les visages crispés de ma famille et sur le mien à la vue de la une de *La Presse*. J'en pleure encore ! De fait, les journaux à potins n'ont pas fait pire que « Le plus grand journal français d'Amérique ».

À mon humble avis, votre exposé est truffé de considérations théoriques et de parallèles tout à fait boiteux et de nature à « noyer le poisson ». (Comparer les photos des malheurs au Zaire et au Rwanda à celles que vous avez publiées est grotesque.)

Je n'ai qu'une question à vous poser, monsieur Masson : si ce jeune homme avait été votre fils, auriez-vous, au risque de marquer à jamais votre épouse et vos autres enfants, autorisé la publication de ces horreurs.

Sachez que, à cause des photos publiées à la une du journal, nous voyons notre fils plonger à nouveau chaque jour dans le fleuve Saint-Laurent !

Mais à quoi donc ces photos ont-elles pu servir, si ce n'est à assouvir les plus bas instincts des ignobles voyeurs de la détresse humaine ?

Je conviens que vous deviez traiter de ce sujet devenu d'intérêt public en raison de l'embouteillage monstre survenu sur le pont Jacques-Cartier. Mais pourquoi l'avoir fait en première page et y avoir ajouté des photos-choc. Surtout que vous aviez eu le temps de lire le communiqué de presse de mon fils (que tous les journaux avaient reçu au préalable), qui démontrait son désarroi évident.

Mon pauvre fils obnubilé, et malgré tout très intelligent, n'aura pas choisi l'heure de pointe de la circulation automobile pour rien. Il désirait donner sa vie en échange d'une tribune pour faire mousser ses aveugles obsessions. Et vous, professionnels de l'information, vous êtes tombés dans son piège en lui fournissant une publicité à tout casser pour sa « thèse » qualifiée d'indéfendable par plusieurs scientifiques, dont le professeur Jean-Pierre Luminet, du CNRS de Paris, et par bien d'autres universitaires du Québec.

Il a fait le « saut de l'ange » parce qu'il comptait sur votre publicité pour mettre sa thèse au monde. A-t-il réussi grâce au fait que vous lui avez donné la une comme il l'aurait souhaité, en plus de lui fournir, en prime, quatre photos-choc de son geste funeste qu'il croyait sincèrement courageux et héroïque ?

Bref, si de concert avec les autres médias, vous faisiez preuve de discipline et de modération avant d'exploiter sur-le-champ le sensationnalisme, (pour d'odieuses raisons de tirage, peut-être ?) vous éviteriez d'offrir sur un plateau d'argent, comme vous l'avez fait, la une de vos journaux à des sujets fragiles ; ainsi, vous sauveriez sans doute bien des vies et mon fils que j'aimais tant serait peut-être encore en vie.

Il a agi ainsi en misant sur le fait qu'il serait le héros d'un jour. Il a gagné son pari, mais en perdant inutilement sa vie dans la force de l'âge, à 36 ans, tout en laissant derrière lui une fillette de 10 ans et des parents et amis accablés pour toujours.

J'aimerais vous convaincre, vous et tous les journalistes, par le biais de ce message, que dans de telles situations vous pouvez provoquer des drames humains insupportables pour ceux qui les subissent.

Et, il n'y a ni « replay » ni « rewind » ! Mon bien-aimé fils aîné ne me reviendra donc plus. Il est manifeste, par contre, qu'il y aura d'autres fils, un jour, sur le pont, qui rêveront de s'affirmer ! Pensez-y en imaginant que ce pourrait être le vôtre. Conséquemment, votre dissertation ne tiendra plus. On sait d'ailleurs que le suicide a généralement comme effet pernicieux de culpabiliser les proches de la victime ! Et c'est doublement douloureux lorsque le fait est exagérément médiatisé comme vous l'avez fait.

Je dois reconnaître, en conclusion, que vous avez eu la délicatesse de ne pas publier de nom, même après que la police l'eût divulgué... Ce dont je vous suis reconnaissant, si vous en avez le mérite.

Elections 97

Faites vos choix



Pour vous aider à suivre le dévoilement des résultats lors de la soirée électorale, lundi prochain, *La Presse* publie aujourd'hui la liste complète des candidats pour chacune des 75 circonscriptions fédérales au Québec. Les limites de la majorité des circonscriptions, regroupées par région pour en faciliter le repérage, ont été redessinées depuis les dernières élections générales. Dans certains cas, les noms des circonscriptions ont changé.

Entre parenthèses, après le nom de chaque circonscription, on trouve le nom du parti qui a remporté cette circonscription lors des élections

générales de 1993 ou d'une élection complémentaire. Le chiffre indique la majorité obtenue.

Un X précédant le nom d'un candidat indique qu'il s'agit du député sortant. Dans le comté d'Ahuentsic, la candidate libérale Eleni Bakopanos avait été élue en 1993 dans l'ancienne circonscription de Saint-Denis. Dans le comté de Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, les députés sortant Patrick Gagnon (PLC) et Yvan Bernier (BQ) avaient été élus en 1993 respectivement dans les anciennes circonscriptions de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine et Gaspé.

- BQ Bloc québécois
- Ind Indépendant
- Lib Parti libéral du Canada
- LN Parti de la loi naturelle
- M-L Marxiste-léniniste
- NPD Nouveau parti démocratique
- PHC Parti de l'héritage chrétien
- PC Parti conservateur
- PV Parti vert
- Ref Parti réformiste
- x député sortant

Montréal-Est (9 députés)

- Ahuentsic (BQ 1 658)
- xEleni Bakopanos Lib
- Germel Bernard LN
- Patline Charest BQ
- Stephen Moran NPD
- Nicolas Roy-Arcelin PC

Anjou-Rivières-des-Prairies (BQ 532)

- Yvon Charbonneau Lib
- Jean Corbeil PC
- Elizabeth Lemay Amabili NPD
- Yves Le Seigle M-L
- xRoger Pomerleau BQ

Bourassa (BQ 43)

- Dominique Baillard NPD
- Denis Coderre Lib
- xOswaldo Nunez BQ
- Eric Wildhaber PC

Hochelaga-Maisonneuve (BQ 15 495)

- Charles Boudreau PC
- Christine Dandenault M-L
- Richard Lauzon LN
- Denise Malo Lib
- xRéal Ménard BQ
- Milan Mirich NPD

Laurier-Sainte-Marie (BQ 15 120)

- François Degardin NPD
- Yanick Deschênes PC
- xGilles Duceppe BQ
- F. Rhino Gourd Ind
- Serge Lachapelle M-L
- David Ly Lib
- Dylan Perceval-Maxwell PV
- Mathieu Ravignat Ind

Mercier (BQ 22 866)

- René Bourgeault Lib
- Eric Champagne PC
- Hélène Héroux M-L
- xFrancine Lalonde BQ
- Cathy Milner NPD

Papineau-Saint-Denis (Lib 8 787)

- Mario Beaulieu BQ
- Michel Dugré Ind
- Yannis Felemegos PC
- Gaby Kombé NPD
- Peter Macrisopoulos M-L
- xPierre Pettigrew Lib

Rosemont (BQ 16 588)

- Bernard Bigras BQ
- Marc Bissonnette PC
- Claude Brunelle M-L
- Fidel Fuentes NPD
- Françoise Guidi Lib
- Vicky Mercier Ind

Saint-Léonard-Saint-Michel (Lib 15 920)

- Pierre Allard NPD
- Umberto Di Genova BQ
- xAlfonso Gagliano Lib
- Ronald Gosselin PC

Montréal-Ouest (9 députés)

Lac-Saint-Louis (Lib 27 718)

- Guy Amyot BQ
- Nick Di Tomaso PC
- Ruby Finkelstein LN
- Chris Florence NPD
- William Haines Ref
- xClifford Lincoln Lib

LaSalle-Emard (Lib 13 590)

- Josée Bélanger PC
- Joe Bowman NPD
- Jean-Pierre Chalifoux BQ
- Russell Guest LN
- xPaul Martin Lib

Mont-Royal (Lib 36 274)

- xSheila Finestone Lib
- Howard Galganov Ind
- Adam Giambone NPD
- Era Kahn LN
- Carolyn Steinman PC
- Jacques Thibault BQ

Notre-Dame-de-Grâce-Lachine (Lib 22 913)

- Ronald Bessette LN
- André Cardinal NPD
- Geneviève Dumont-Frenette BQ
- John Hachey PC
- Marlene Jennings Lib
- Caroline Polcsak Ind
- Bryan Wolofsky Ind

Outremont (Lib 4 439)

- Denis Cauchon LN
- xMartin Cauchon Lib
- Louis-Charron M-L
- Tooker Gomborg NPD
- Michel Garra-Bourmet BQ
- Marguerite Sicard PC

Pierrefonds-Dollard (Lib 29 262)

- Céline Chamard LN
- Normand Jean D'Ambrosio BQ
- Neil Drabkin PC
- Robert Laganière Ref
- David Lyons NPD
- xBernard Patry Lib

Saint-Laurent-Cartierville (Lib 17 336)

- Yves Beaugard BQ
- xStéphane Dion Lib
- Jeff Itoush NPD
- Hagop Karlozian Ref
- Jean-Martin Masse PC

Verdun-Saint-Henri (Lib 549)

- Aline Aubut PC
- Michèle Beausoleil LN
- xRaymond Lavigne Lib
- Claude Ledoux NPD
- Donald Longuêpe BQ
- Deepak Massand Ref
- Geneviève Royer M-L

Westmount-Ville-Marie (Lib 10 318)

- Chris Carter NPD
- Normand Chouinard M-L
- Tom Davis PC
- Allen Faguy LN
- Bernard Guité BQ
- xLucienne Robillard Lib
- Brian Sarwer-Foner PV
- Rodparine Singh Ind

Laval (3 députés)

Laval-Centre (BQ 12 431)

- xMadeleine Daiphond-Guiral BQ
- Jean-Yves Dion NPD
- Alain Dubois PC
- Sylvie Matteau Lib

Laval-Est (BQ 15 221)

- xMaud Debien BQ
- Vincent Della Noce PC
- Peter Graefe NPD
- Nathalie Paradis Lib

Laval-Ouest (Lib 1 989)

- Yves Désormeaux PC
- Raymonde Folco Lib
- Sylvain Gauthier BQ
- Karina Zeidler NPD

Rive-Sud (12 députés)

Beauharnois-Salaberry (BQ 9 998)

- Dominique Bellemare PC
- Linda Julien Lib
- Erin Runions NPD
- Daniel Turp BQ

Brossard-La Prairie (BQ 476)

- Françoise Bélanger BQ
- Samantha McGavin NPD
- Kiet Ngo PC
- Jacques Saada Lib

Chambly (BQ 18 682)

- Nicole Bourget-Laramée Lib
- xGhislain Lebel BQ
- Darren O'Toole NPD
- Jacques Parenteau PC

Châteauguay (BQ 16 531)

- xMaurice Godin BQ
- George Lavoie PC
- Sergio Pavone Lib
- Hannah Rogers NPD

Longueuil (BQ 24 640)

- Maurice Auzat NPD
- François Leduc PC
- Carole Marcl Lib
- Caroline St-Hilaire BQ

Richelieu (BQ 20 625)

- Jocelyn Paul Lib
- Sylvain Pelletier NPD
- xLouis Plamondon BQ
- Yves Schelling PC

Saint-Bruno-Saint-Hubert (BQ 15 344)

- Camille Bolté PC
- Marie Henretta NPD
- Claude Leblanc Lib
- xPierrette Venne BQ

Saint-Hyacinthe-Bagot (BQ 17 890)

- Jacques Jennings NPD
- Antoine Locas Lib
- xYvan Loubier BQ
- Jean-François Milette PC

Saint-Jean (BQ 15 410)

- xClaude Bachand BQ
- André Davignon M-L
- Gérald L'Ecuyer PC
- Diane MacDonald Lib
- Julien Patenaude NPD

Saint-Lambert (BQ 476)

- xRichard Bélisle BQ
- Allison Engel NPD
- Jean-Frédéric Lafontaine PC
- Jean Louis Page AC
- Yolande Thibeault Lib

Verchères (BQ 26 501)

- xStéphane Bergeron BQ
- Yas Etessam NPD
- Jean Legault PC
- Jean Patenaude Lib

Vaudreuil-Soulanges (Lib 6 010)

- xNick Discepola Lib
- Jean Lajoie PC
- Peter McLoughlin Ref
- René St-Onge BQ
- Jason Sigurdson NPD
- Eric Simon LN

Québec Ville (4 députés)

Charlesbourg (Lib 10 318)

- Michel Audy LN
- Richard Marceau BQ
- Claude Moreau M-L
- Jacques Portelance Lib
- Dany Renaud PC
- François Ruel Ref
- Jocelyn Tremblay NPD

Louis-Hébert (BQ 18 206)

- Karl Adomeit NPD
- Hélène Alarie BQ
- Réal Croteau LN
- Hélène C. Scherrer Lib
- Christian Lessard PC
- Gilles St-Laurent Ref

Québec (BQ 13 833)

- Jean-Marie Fiset NPD
- xChristiane Gagnon BQ
- Marc Jalbert PC
- Claudette Tessier-Couture Lib

Québec-Est (BQ 20 443)

- Suzanne Bhéret Ref
- Marquis Gagnon PC
- xJean-Paul Marchand BQ
- Rémy Poulin Lib
- Cécile Rainville NPD

Québec Région (6 députés)

Beauce (Ind 2 142)

- Lise Bernier PC
- Lucie Dion BQ
- Claude Drouin Lib
- Joel Pinon NPD
- Lili Weemen Ind

Beauport-Montmorency-Orléans (BQ 18 984)

- Yves Baribeau Ref
- Jean Bédard M-L
- Michel Cliche PC
- Simone Gosselin Lib
- Jessica Greenberg NPD
- xMichel Guimond BQ

Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet (BQ 1 150)

- xFrançois Langlois BQ
- Branda Michaud NPD
- Gilbert Normand Lib
- Gaétan Pouliot Ref
- Denis Roy PC

Lévis (BQ 26 203)

- Thérèse Boucher PC
- xAntoine Dubé BQ
- Jocelyne Gosselin Lib
- France Michaud NPD

Lotbinière (BQ 12 068)

- Gaston Beaudet PC
- Odina Desrochers BQ
- Jean Landry Ind
- Pierre Savoie Lib
- Dominique Vaillancourt NPD

Portneuf (BQ 13 683)

- xPierre De Savoye BQ
- Majella Desmeules NPD
- Raymond McBain PC
- Raymond Samson Lib

Saguenay-Lac-Saint-Jean (4 députés)

Chicoutimi (BQ 18 385)

- Anne-Marie Buck NPD
- Eric Delisle Lib
- xGilbert Fillion BQ
- André Harvey PC

Jonquières (BQ 18 484)

- Carmel Bélanger NPD
- Jocelyne Bujold Girard BQ
- Normand Dufour LN
- Daniel Giguère PC
- Martial Guay Lib

Lac-Saint-Jean (BQ 14 931)

- Clément Lajoie Lib
- Jean-François Morval NPD
- Sabin Simard PC
- xStéphane Tremblay BQ

Roberval (BQ 13 246)

- Jean-Pierre Boivin Lib
- xMichel Gauthier BQ
- Alain Giguère NPD
- France Tanguay PC

Estrie (7 députés)

Brome-Missisquoi (Lib 3 314)

- Claude Boulard PC
- Nicole Guillemet NPD
- Noël Lacasse BQ
- xDenis Paradis Lib

Compton-Stanstead (BQ 3 012)

- xMaurice Bernier BQ
- Gaétan Grenier Lib
- Christine Moore NPD
- David Price PC
- Lisette Proulx LN

Drummond (BQ 13 999)

- Lyne Boivert PC
- Christian Méthot Lib
- Alexandra Philoctète NPD
- xPauline Picard BQ

Frontenac-Mégantic (BQ 11 963)

- xJean-Guy Chétien BQ
- Carole Dodier PC
- Manon Lecours Lib
- Sara Mayo NPD
- Serge Trépanier LN

Richmond-Arthabaska (BQ 12 231)

- André Bachand PC
- Aldéi Baudooin Lib
- Martin Bergeron NPD
- xGaston Leroux BQ

Shefford (BQ 12 971)

- Chantal Gareau Lib
- Karen Hurley NPD
- Jean Leroux BQ
- Diane St-Jacques PC

Sherbrooke (PC 8 210)

- Jacques Blanchette BQ
- Martin Bureau Lib
- xJean Charest PC
- Christian Simard LN
- Tom Vouloumanos NPD

B.-St-Laurent-Gasp.-C.-Nord (6 députés)

Bonaventure-Gaspé-I.-de-la-Mad.-Pabok (BQ 3,096)

- xYvan Bernier BQ
- Dennis Drainville NPD
- xPatrick Gagnon Lib
- Yves Quimont PC

Charlevoix (BQ 16 457)

- xGérard Asselin BQ
- François Dumoutier NPD
- Ghislain Maltais Lib
- Nicole Massicotte PC

Kamou.-R.-du-Loup-Témis.-Les-Basques (BQ 10 459)

- Elaine Côté NPD
- xPaul Crête BQ
- France Dionne Lib
- André Plourde PC
- Armand Pouliot LN

Manicouagan (BQ 8 847)

- Michel Allard PC
- Pierre Ducasse NPD
- Ghislain Fournier BQ
- André Maltais Lib

Matapédia-Matane (BQ 7 921)

- Robert Boulay Lib
- xRené Canuel BQ
- Miville Couture LN
- Darryl Gray PC
- Anny-Jos Paquin NPD

Rimouski-Mitis (BQ 13 541)

- Elizabeth Clark NPD
- Réal Marmen Lib
- Jean Roy PC
- xSuzanne Tremblay BQ

Laurentides-Lanaudière (5 députés)

Joliette (BQ 30 953)

- Denise Cloutier Bergeron Lib
- xRené Laurin BQ
- Anie Perrault PC
- Gilles Roy LN
- Jacques Trudeau NPD

Laurentides (BQ 23 171)

- Paul-André Forget Lib
- xMonique Guay BQ
- David Rovins NPD
- Robert Tranchemontagne Lib

Repentigny (BQ 42 928)

- Normand Caplette NPD
- Michel Carignan PC
- xBenoît Sauvageau BQ
- Robert Tranchemontagne Lib

Saint-Eustache-Sainte-Thérèse (BQ 29 484)

- Jean Blanchard PC
- Valérie Kinslow NPD
- Gilles Perron BQ
- Yolaine Savignac Lib

Terbonne-Blainville (BQ 29 484)

- Colette Bouchard NPD
- Dominic Dupuis PC
- xPaul Mercier BQ
- Marcel Therrien Lib

Mauricie (4 députés)

Berthier-Montcalm (BQ 19 789)

- xMichel Bellehumeur BQ
- Jean-Pierre De Billy NPD
- Real Naud PC
- Lise Perreault Lib

Champlain (BQ 10 567)

- Petra Genest NPD
- xRéjean Lefebvre BQ
- Pierre Lesieur Lib
- Yves St-Amant PC

Saint-Maurice (Lib 6 304)

- xJean Chrétien Lib
- Yves Duhaime BQ
- Eric Hébert NPD
- Denis Vincent PC

Trois-Rivières (BQ 13 977)

- Michel Charland PC
- Jean-Guy Doucet Lib
- Dorothy Hénaud NPD
- Roger Périgny LN
- xYves Rocheleau BQ

Outaouais (4 députés)

Argenteuil-Papineau (BQ 9 126)

Plus

ÎLE DE MONTRÉAL ET LAVAL

Une boîte à surprises



Michèle Ouimet

Lors du déclenchement des élections, tout était clair: les libéraux allaient former un solide gouvernement majoritaire et les bloquistes s'enlignaient pour récolter au moins une cinquantaine de comtés au Québec sur un total de 75. Mais avec les déboires de la campagne bloquiste et l'effet foudroyant du chef conservateur Jean Charest, tout est possible.

Dans l'île de Montréal, il y a 18 comtés. Six sont à surveiller. Dans Ahuntsic, trois femmes se livrent une bataille féroce pour remporter cette circonscription qui a voté Bloc avec une faible majorité de 1 658 voix en 1993: la libérale Eleni Bakopanos, la conservatrice Nicole Roy-Arcelin, qui a été député à Ottawa de 1988 à 1993, et la bloquiste Pauline Charest. Même si la nouvelle carte électorale favorise le Bloc, la partie est loin d'être gagnée.

Dans Anjou—Rivière-des-Prairies, trois hommes tentent d'arracher ce comté qui a voté Bloc en 1993 et conservateur en 1988. Le

bloquiste Roger Pomerleau, qui en a plein les bras, essaie de devancer le libéral et ancien syndicaliste Yvon Charbonneau qui, lui, a le vent dans les voiles. Quant au conservateur Jean Corbeil, il mise sur son prestige de ministre dans le gouvernement de Brian Mulroney et sa carrière de maire d'Anjou pendant plus de 15 ans pour séduire l'électorat.

Autre bataille intéressante: Bourassa. Le libéral Denis Coderre, un ex-animateur de CKVL, essaie pour la quatrième fois de se faire élire à la Chambre des communes. En 1993, son opposant, le bloquiste Osvaldo Nunez, a conquis le comté avec une très mince majorité de 53 voix à la suite d'un dépouillement judiciaire. Réussira-t-il à rééditer son exploit, surtout que la nouvelle carte électorale défavorise les souverainistes? À surveiller.

Dans Verdun—Saint-Henri, le libéral Raymond Lavigne essaie de conserver son siège. Élu en 1993 avec une majorité de 549 voix, il se bat contre le bloquiste Donald Longuée. Lors du référendum de 1995, Verdun-Saint-Henri a voté pour le NON à 57,2%. Comté de travailleurs, le mécontentement provoqué par les compressions budgétaires du gouvernement Bouchard risquent de nuire au candidat bloquiste.

Dans Mont-Royal, il n'y a aucune lutte. D'ailleurs, c'est un comté où il n'y a jamais de suspense. En 1993, la libérale Sheila Finestone a obtenu la plus importante majorité au pays, mais, cette année, l'activiste Howard Galganov, le héros des anglophones en colère, tente



Une lutte féroce dans Anjou—Rivière-des-Prairies entre le bloquiste Roger Pomerleau (à gauche), le libéral Yvon Charbonneau (au centre) et le conservateur Jean Corbeil (à droite).



d'ébranler ce bastion libéral. Selon lui, il va remporter le comté et envoyer ainsi un message très clair au reste du Canada, mais, dans la vraie vie, ses chances sont, disons, plutôt minces pour ne pas dire nulles.

Finalement, il faut jeter un coup d'oeil sur Laurier—Sainte-Marie où le chef bloquiste, Gilles Duceppe, tente de se faire élire pour un troisième mandat. Même si ses adversaires, le libéral, David Ly, et le jeune conservateur, Yanick Deschênes, affirment sans broncher qu'ils vont remporter la victoire, on peut en douter. En fait, le véritable suspense sera de voir quelle sera l'ampleur de la victoire de Duceppe et l'impact des ratés de la campagne sur cet électoral en majorité francophone et souverainiste. En 1993,

Gilles Duceppe a gagné avec 15 120 voix. Si l'élection avait eu lieu avec la nouvelle carte électorale, sa majorité aurait été de 20 956 votes.

Laval

Dans l'île Jésus, deux comtés sont à surveiller. Si Vincent Della Noce réussit à se faire élire dans Laval-Est, cela signifiera que les conservateurs font une percée remarquable au Québec. On pourra presque parler de vague bleue. Son adversaire, la bloquiste Maud Debien, élue avec une majorité de 15 221 voix en 1993, possède une machine électorale bien huilée. Quant à la jeune candidate libérale de 27 ans, Nathalie Paradis, c'est une parfaite inconnue qui en est à ses premières armes.



Osvaldo Nunez n'aura pas la partie facile dans Bourassa.



Nick Discepola



René Saint-Onge



Jacques Saada

AILLEURS AU QUÉBEC

Plusieurs luttes à trois



Mario Fontaine

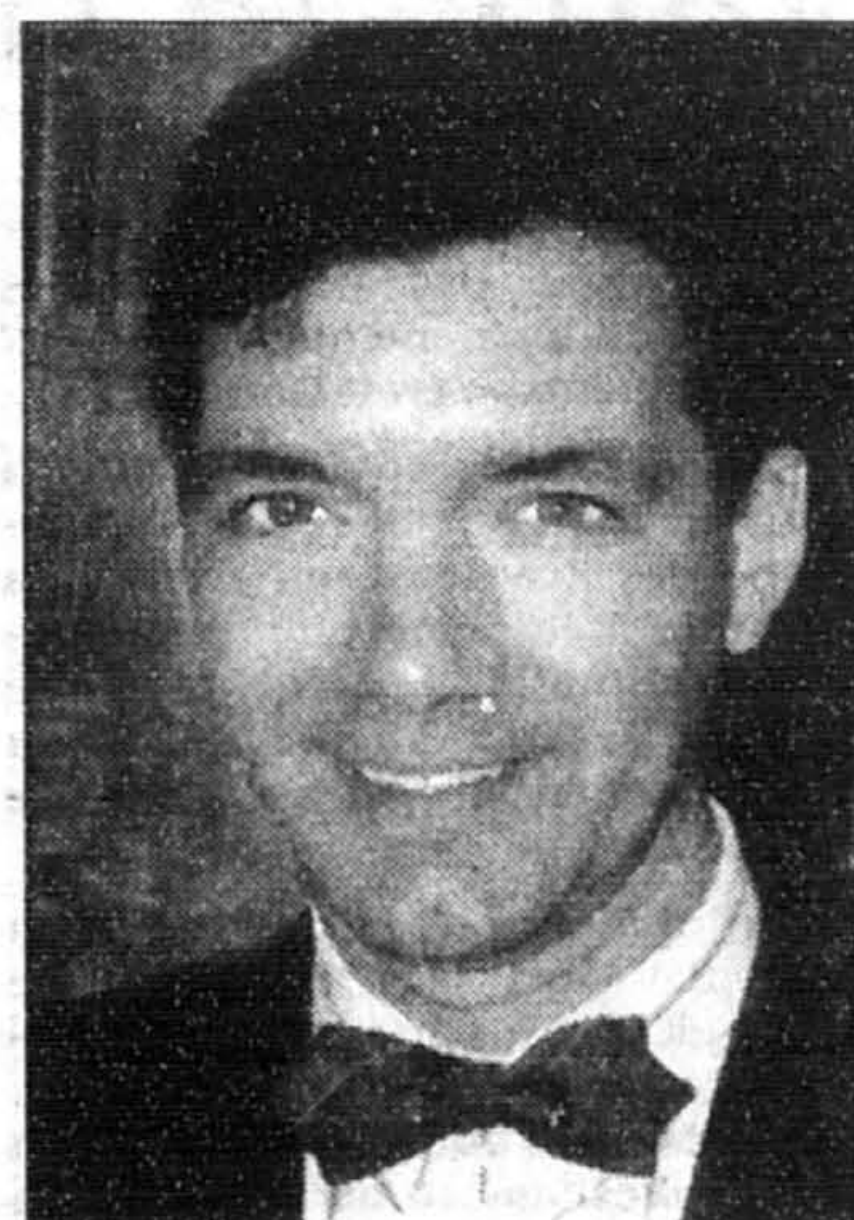
Ce devait être des élections faciles à prévoir. Des bloquistes un peu partout à travers le Québec, deux ou trois douzaines de libéraux dans la région de Montréal et en Outaouais, peut-être quelques conservateurs disséminés ici et là.

On a beau dire qu'il ne s'est rien passé dans cette campagne électorale, sinon qu'elle a distillé un incommensurable ennui, reste que le recul du Bloc et la remontée spectaculaire des conservateurs a considérablement changé la donne au cours des quatre dernières semaines. Plusieurs luttes se font maintenant à trois, ce qui rend les prédictions bien aléatoires.

Dans les environs de Montréal, par exemple, les jeux sont loin d'être faits dans plusieurs circonscriptions. Prenons Argenteuil-Papineau, où le bloquiste Maurice Dumas doit lutter ferme en dépit d'une majorité de 9 000 voix.

Dans Vaudreuil-Soulanges, c'est le libéral Nick Discepola qui a vu la partie la plus favorable de son ancien comté lui échapper avec le nouveau découpage de la carte électorale. M. Discepola se retrouve en déficit de 4 000 voix, et affronte l'énergique maire de Saint-Lazare, René Saint-Onge.

Le comté voisin de Beauharnois-Salaberry voit s'opposer une des vedettes du Bloc, Daniel Turp, à la présidente de la Commission libérale féminine, Linda Julien. Les



Daniel Turp

conservateurs ne sont pas non plus en reste avec Dominique Bellemare, qui pourrait en mener large dans le caucus de Jean Charest s'il est élu.

Tout près de Montréal, sur la Rivière-Sud, il faut garder un oeil sur Brossard-La Prairie, où le PLC présente Jacques Saada. Ex-président de l'aile québécoise du parti, M. Saada avait été défait de justesse en 1993. Sur papier, le nouveau comté de Saint-Lambert devrait quant à lui aller au Bloc québécois, mais d'aucuns reprochent au député souverainiste, Richard Bélisle, ses absences. Et le NON l'a emporté dans cette circonscription en 1995.

En Estrie et en Beauce

Plus au sud, dans Brome-Missisquoi, on se demande si la poussée conservatrice sera assez forte pour permettre au bloquiste de se faufiler de nouveau entre le libéral Denis Paradis et le conservateur Claude Boulard. Dans Shefford, le comté voisin, la libérale Chantal Gareau mène la vie dure au bloquiste Jean H. Leroux. Mme Ga-

reau espère que l'onde de choc conservatrice continuera d'épargner cette circonscription représentée par son époux au niveau provincial.

Rien à dire de Sherbrooke, où la lutte escomptée n'aura pas lieu. Jean Charest sera réélu haut la main, et il espère entrainer dans son sillage Richmond-Arthabaska et Compton-Stanstead. Ce qui n'est toutefois pas dans la poche. Pour sa part, la Beauce garde son mystère, elle qui avait élu le seul indépendant au Canada en 1993, Gilles Bernier, qui ne se présente pas cette fois, appuie le libéral Claude Drouin.

Dans la région de Québec

Si on ne s'attend pas à de grands bouleversements dans les six comtés de la région de Québec, tous bloquistes, Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet sera en revanche à surveiller, à cause du libéral Gilbert Normand qui y mène une chaude lutte.

Dans l'est du Québec et au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les-Basques retiendra aussi l'attention, pour voir ce qu'il adviendra de la libérale France Dionne, qui a quitté son siège à l'Assemblée nationale pour affronter le bloquiste Paul Crête.

Même chose pour Gaspé—Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, où le libéral Patrick Gagnon tente de se faire réélire en dépit de la grogne suscitée par les compressions à l'assurance-chômage.

Jean Charest s'est fait fort, la semaine dernière, d'enlever les châteaux forts bloquistes du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pari hasardeux, surtout depuis que Jean Chrétien a fomenté les nationalistes modérés cette semaine en refusant de reconnaître une majorité référendaire serrée. Lequel Jean Chrétien est confiant de garder son fief de Saint-Maurice, en dépit des efforts acharnés du souverainiste Yves Duhaime.

HORS QUÉBEC

Une douzaine de sièges à surveiller



Chantal Hébert

Le Canada hors Québec est composé d'une multitude de champs de bataille électoraux dont la configuration varie parfois du tout au tout à l'intérieur d'une seule et même province. Malgré tout, il se trouve de Terre-Neuve à Victoria, une douzaine de sièges à surveiller pour vérifier la tendance du vote.

Ainsi, si le ministre Doug Young perd au profit du NPD son siège d'Acadie-Bathurst au Nouveau-Brunswick lundi, ce sera le signal d'une difficile soirée pour Jean Chrétien. Une telle défaite constituerait une mesure impressionnante de la rancœur suscitée en Atlantique par la réforme de l'assurance-emploi. Et si ce château fort tombait, d'autres sièges avoisinants basculeraient sans doute avec lui.

Dans la province voisine, le chef néo-démocrate Alexa McDonough compte sur les électeurs de Halifax pour lui donner son premier siège aux Communes. Pour autant, la Nouvelle-Écosse ne sera pas seulement surveillée par le NPD. Si des sièges comme Cumberland-Cochester ne passent pas aux conservateurs, Jean Charest sera promis à quatre autres années plutôt solitaires au Parlement fédéral.

En Ontario

Pour savoir s'il reste des électeurs qui en veulent vraiment à Jean Chrétien de ne pas avoir fait disparaître la TPS, c'est le comté torontois de York-Sud—Weston qu'il faut surveiller puisque l'ancien député libéral John Nunziata s'y présente comme indépendant après avoir démissionné pour protester contre ce qu'il considère comme un engagement rompu.

Toujours en Ontario, le retour à la surface du PC passe d'abord par

les comtés de Dufferin-Peel-Wellington-Grey et de Parry-Sound-Muskoka. Le premier est l'ancien château fort du conservateur Perrin Beatty. Dans le second, le général à la retraite Lewis MacKenzie, principal candidat-vedette recruté par Jean Charest, fait ses premiers pas en politique. Si les libéraux gardent ces deux circonscriptions lundi, ils auront de nouveau réalisé l'exploit de balayer l'Ontario. Et s'il doit y avoir une percée, même modeste, de Preston Manning dans cette province, le comté de York-Nord devra envoyer un réformiste aux Communes.

Dans les Prairies

Le NPD espère que les inondations du début de la campagne au Manitoba vont faire dériver une poignée de sièges libéraux dans son camp. Si son député Bill Blaikie est réélu facilement dans Winnipeg-Transcona après s'être accroché de peine et de misère en 1993, ce sera bon signe pour les néo-démocrates. Dans le Manitoba rural, le PC a beaucoup misé sur Brandon-Souris. S'il le remporte, ce pourrait être un des rares comtés qu'il gagnera cette année à l'ouest de l'Ontario.

Pour récupérer son statut officiel aux Communes, le NPD a vraiment parié sur la Saskatchewan. S'il n'y réalise pas de gains, l'opération sera en mauvaise voie. À ce sujet, un nom à retenir, Qu'Appelle, où le bilingue Lorne Nystrom tente un retour d'exil politique.

Si les libéraux commencent à perdre leurs sièges de la région d'Edmonton en Alberta, toute la province leur échappera. Mais à l'inverse, l'élection d'une libérale dans Calgary-Centre donnerait le signal que les Albertains ont commencé à pardonner aux libéraux l'époque Trudeau et la détestée politique nationale de l'énergie.

En Colombie-Britannique

Enfin, pour tout savoir sur la Colombie-Britannique, mieux vaut s'intéresser aux deux sièges du NPD.

Les libéraux tentent de ravir celui de Burnaby-Douglas à Svend Robinson et le Parti réformiste a l'intention de mettre le grappin sur celui de Kamloops actuellement représenté par Nelson Riis.



Le ministre Doug Young

Plus

Même ses adversaires aimeraient bien voir siéger Alexa à Ottawa

GÉRALD LeBLANC
HALIFAX

Halifax n'avait jamais autant fait parler d'elle au cours d'une campagne électorale depuis les années 70, alors que Robert Stanfield dirigeait les conservateurs du Canada.

Vingt-cinq ans plus tard, c'est la leader néo-démocrate qui attire les médias nationaux, même quand elle est ailleurs au Canada, comme durant cette dernière semaine de campagne.

Si Alexa McDonough peut visiter ses châteaux forts de l'Ontario et de l'Ouest, c'est parce qu'elle est confiante de l'emporter chez elle, dans l'ancien comté de Stanfield, en raison tout d'abord de sa notoriété de chef de parti.

Personne n'ose dire du mal de la femme qui fait connaître la province, et même ses adversaires ne seraient pas vraiment peinés de la voir siéger dans le temple parlementaire d'Ottawa.

L'expérience joue également en faveur de celle qui a déjà remporté quatre élections provinciales dans sa circonscription d'Halifax. Chef du parti néo-démocrate de la Nouvelle-Écosse depuis 1980, elle est assez connue pour se permettre de s'afficher que son prénom, Alexa, sur la plupart de ses affiches.

Lors du congrès au leadership néo-démocrate de 1995, deux de ses adversaires, Lorn Nystrom et Sven Robinson, ont appris à leurs dépens qu'il ne faut pas sous-estimer la gentille madame d'Halifax.

Des élus néo-démocrates au Cap-Breton, pays des gros syndicats du charbon et de l'acier, on en a déjà compté quatre lors d'élections provinciales, sans oublier le père Andy Hogan, élu au fédéral dans l'actuel comté de David Dingwall, parrain libéral de la province.

Dans la région d'Halifax, la perle néo-démocrate est cependant l'exploit personnel d'Alexa, qui a entraîné deux autres députés avec elle à l'Assemblée législative. Un caucus de trois députés à Halifax, qui englobe maintenant toute la région métropolitaine et près 350 000 habitants, et donc une bonne armée de travailleurs d'élections, souvent des femmes comme Nancy Bowes, codirectrice de la campagne, qui travaille avec Alexa depuis plus de dix ans.

« On est rendu à 2000 affiches sur les gazons : du jamais vu dans une élection fédérale ! » s'exclame Mme Bowes, qui reste cependant prudente. « La lutte, ajoute-t-elle, est encore très serrée et le travail le jour des élections fera la différence.

Deux gagnants de trop

Les experts avaient d'ailleurs prédit que la circonscription d'Alexa serait le théâtre d'une des



Personne n'ose dire du mal de la femme qui fait connaître la province, et même ses adversaires ne seraient pas vraiment peinés de voir siéger Alexa McDonough dans le temple parlementaire d'Ottawa.

luttres les plus serrées de la campagne. Trois candidats prétendent en effet y gagner.

Il y a tout d'abord, Mary Clancy, élue en 1993 avec une majorité de 10 000 voix, à qui Jean Chrétien, Paul Martin et Allan Rock sont ve-

nus prêter main-forte, en rappelant aux gens l'avantage de voter du bon bord. Un argument de poids dans une province qui dépend souvent du bon vouloir d'Ottawa.

Et puis le conservateur Terry Donahoe, un vétéran de l'arène provinciale où il a siégé pendant plus

de 15 ans ; un homme de comté qui connaît et cultive ses électeurs ; un des candidats sur qui compte Jean Charest pour renaitre des cendres de 1993.

Quant au zélé candidat réformiste, Steve Greene, il ne se fait sans doute pas d'illusion sur ses chances

PHOTO PC

Le bloc atlantique pourrait faire la différence

GÉRALD LeBLANC
HALIFAX

Avec 2,4 millions d'habitants et 32 circonscriptions électorales, le bloc atlantique est un petit actionnaire minoritaire du Canada.

Comme les résultats des Maritimes arrivaient une heure avant ceux des poids lourds, le Québec et l'Ontario, on avait le temps de les oublier avant de savoir comment avaient voté les provinces de l'Ouest.

Ce pourrait être différent cette année, car tous les résultats seront dévoilés en même temps, ou presque, et les persistantes rumeurs d'un gouvernement minoritaire donnent un nouveau poids aux 32 sièges de l'Est : onze en Nouvelle-Écosse, dix au Nouveau-Brunswick, sept à Terre-Neuve et quatre à l'Île-du-Prince-Édouard.

Surtout que les libéraux ne peuvent espérer un grand balayage comme en 1993, alors qu'ils avaient tout raflé, sauf le siège de la mairesse de Saint John au Nouveau-Brunswick, Elsie Wayne, seule élue conservatrice avec Jean Charest.

Non seulement Elsie Wayne est sûre d'être réélue — elle mène par deux contre un, selon les sondages de Corporate Research —, mais elle compte bien retourner à Ottawa avec de la compagnie : au moins une demi-douzaine et peut-être la douzaine de conservateurs.

Les conservateurs ont repris vie dans leurs anciennes forteresses et on assiste à une lutte à deux partout, sauf en Nouvelle-Écosse, où c'est une lutte à trois, avec le NPD d'Alexa McDonough comme troisième larron », explique Don Mills, de Corporate Research Associates d'Halifax.

Les sondages des grandes firmes nationales indiquent tous que l'ap-

pui populaire pour les libéraux a grandement chuté, glissant de 55 % en 1993 à 40 % en 1997, au profit des conservateurs et des néo-démocrates.

Ce qui explique que les trois premiers ministres libéraux de l'Atlantique (McKenna, Tobin et Savage) aient senti le besoin de donner une conférence de presse commune, en fin de campagne, pour attaquer le programme de Jean Charest.

Il est cependant difficile de traduire en sièges électoraux l'appui populaire exprimé dans les sondages, car la tradition politique varie d'une province à l'autre et l'unicité de certains phénomènes, comme la montée néo-démocrate en Nouvelle-Écosse et le facteur acadien au Nouveau-Brunswick, infirment la validité des généralisations.

Les conservateurs peuvent espérer deux ou trois députés à Terre-Neuve, deux sur les quatre de l'Île-du-Prince-Édouard, trois ou quatre au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Et Alexa McDonough pourrait entraîner un autre néo-démocrate avec elle en Nouvelle-Écosse.

Il faut cependant souligner le caractère hasardeux de ces prédictions en raison du faible échantillon pour l'Atlantique des grands sondages nationaux. Quant au sondage de Corporate Research d'Halifax, il compte bien un échantillon de 1500 électeurs mais un ahurissant taux d'indécision : 47 % au Nouveau-Brunswick et 55 % en Nouvelle-Écosse. Même en intégrant les réponses à une question sur le deuxième choix des répondants, le taux d'indécis demeure à 23 % au Nouveau-Brunswick et à

30 % en Nouvelle-Écosse.

Du jamais vu, selon Don Mills de Corporate Research, qui avance quelques explications. Tout d'abord, les gens ne sont pas vraiment montés à bord du train électoral. Un important segment de la population n'est nullement intéressé et ne votera sans doute pas. Les vrais indécis ont augmenté depuis le début de la campagne et les gens magasinent à gauche et à droite.

« Il faut souligner, ajoute-t-il, que le taux de satisfaction envers le gouvernement Chrétien est tombé sous la barre des 50 %, pour la première fois depuis 1993. La preuve sans doute que les élections ont été déclenchées parce qu'on prévoyait l'aggravation du mécontentement des électeurs.

Le gentil Doug Young

Chaque campagne apporte ses particularités, qui varient justement d'une province à l'autre. Au Nouveau-Brunswick, au coeur de l'Acadie, le ministre Doug Young, fort en gueule et vite en action, est tout à coup devenu un gentil agneau qui fait tout pour passer inaperçu.

Le fougueux Irlando-Acadien ne veut pas jeter de l'huile sur le feu, allumé par les travailleurs saisonniers, frappés de plein fouet par la transformation de l'assurance-chômage en assurance-emploi, qu'il avait lui-même pilotée avant de passer à la Défense.

Pour ajouter à la confusion, c'est sous les couleurs néo-démocrates qu'Yvon Godin matraque le ministre Young dans la circonscription de Bathurst-Acadie. « M. Young est

plus en danger qu'on ne le croit et les attaques des néo-démocrates pourraient finalement profiter aux conservateurs », croit Don Mills.

Au sud de la côte, c'est Angela Vautour, la nouvelle Michel Chartrand des Acadiens, qui a revêtu la tunique néo-démocrate pour dénoncer Dominic LeBlanc, le fils de Roméo, le gouverneur général du Canada et ancien parrain libéral de l'Acadie.

En plus du garçon de Roméo, on retrouve dans les Maritimes une foule de fils à papa, ceux des premiers ministres Reagan et Savage, des ministres MacKay et Dubé, et de députés, anciens ou actuels, d'un parti ou l'autre. Dans Dartmouth, une circonscription d'Halifax, le fils du premier ministre libéral Savage affronte le fils du député conservateur McCleave. Qui dit-il que les enfants n'aiment pas suivre leurs parents en politique ?

L'impayable Crosbie

On a dit que l'ancien ministre John Crosbie n'était pas devenu chef des conservateurs parce qu'il ne parlait pas le français et semblait s'en vanter. L'impayable millionnaire terre-neuvien vient d'ajouter une autre perle à son recueil : « Je n'aime toujours pas particulièrement les Français et pas nécessaire de le faire pour vouloir garder le Québec. Il suffit de comprendre que c'est bon et important pour le Canada. » On dit que Charly Power a de bonnes chances de ramener l'ancienne circonscription de M. Crosbie dans le giron conservateur.

L'imbroglio de Tobique-Mactaquac

Le nouveau découpage de la carte électorale a fait perdre du poids

de succès, mais il emmerde tout le monde avec ses sorties sur la société distincte, les armes à feu et les somptueux pensions des députés.

La conjoncture a radicalement changé quand Alexa est devenue une figure nationale, particulièrement avec le débat des chefs en anglais (mais beaucoup moins depuis que l'unité nationale est revenue à l'avant-scène). Ses adversaires ne peuvent rien contre cette notoriété.

Mme McDonough promet non seulement d'aller à Ottawa mais d'y emmener de la compagnie. Elle parle de son caucus de l'Atlantique. « Non seulement elle l'emportera dans sa circonscription, mais elle pourrait effectivement entraîner son voisin de comté dans la victoire », estime Don Mills, de la maison de sondage Corporate Research Associates d'Halifax, dont les enquêtes prédisent une lutte entre libéraux, conservateurs et néo-démocrates, en Nouvelle-Écosse. « Nos sondages à Halifax, ajoute-t-il, confirment l'importance pour Alexa d'être vue comme la fille d'ici qui attirera l'attention du pays sur la province.

Un rappel de Bob Rae

Domage que le retour du sempiternel problème du Québec ait repris toute la place dans le ROC (rest of Canada), car on aurait pu mieux connaître Alexa Shaw, dont le parcours rappelle celui de l'Ontarien Bob Rae.

Fille de Lloyd Shaw, Alexa est née à Ottawa, en 1944, alors que son père était le premier directeur de la recherche au parti CCF (l'ancêtre du NPD). La famille est vite revenue à Halifax, où M. Shaw a amassé une certaine fortune dans le secteur immobilier et l'industrie de la construction.

Comme son ex-mari et père de ses deux grands garçons, l'avocat Peter McDonough, et comme son frère Robbie, vice-président de la compagnie provinciale d'électricité, deux fervents libéraux, Alexa a d'abord travaillé pour l'ancien premier ministre libéral, Gerald Reagan. « C'était il y a longtemps », se contente de me dire M^{me} McDonough, en refusant de dévoiler pour qui il votera lundi prochain. Pour un avocat libéral, c'est sans doute un clin d'oeil à son « ex », avec qui il reste en bons termes, selon les proches d'Alexa.

Ceux qui ont suivi la carrière de cette dernière au Parlement d'Halifax la disent très compétitive et très déterminée, autant à l'Assemblée législative qu'au gymnase du YMCA, où elle s'adonne au tennis et au racketball.

« Elle sait manier la mitraille, comme se le rappelle le sénateur Buchanan, dont elle a causé la ruine par ses attaques contre le favoritisme politique, alors qu'il était premier ministre de la Nouvelle-Écosse », se souvient Jim Meek, chroniqueur au quotidien *Chronicle Herald* d'Halifax.

aux Acadiens du Nouveau-Brunswick, en les dispersant au lieu de les regrouper comme avant. Dans la circonscription de Tobique-Mactaquac, le long de la rivière Saint-Jean, il s'en est suivi un imbroglio, qui pourrait permettre l'élection inopinée d'un réformiste. Mme Pierre Ringuette-Maltais, qui avait défait le ministre conservateur Bernard Valcourt en 1993, se retrouve maintenant dans une circonscription à majorité anglophone. Le candidat conservateur Gilles Bernier étant aussi francophone, les anciens croisés du COR, le parti anti-bilinguisme qui avait formé l'opposition officielle à Fredericton, ont investi le Reform Party. L'on a vu apparaître les pancartes « Plus de Québécois à la tête du pays ou Non à la société distincte », et l'on commence à parler d'une possible victoire réformiste, à la faveur d'une lutte à trois.

Pauvres candidats

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, seule l'ouverture du gigantesque pont de la Confédération peut faire oublier les déboires de la circonscription de Hillsborough, à Charlottetown. Le député libéral sortant, George Proud, a déclaré faillite durant la campagne, pendant que le candidat conservateur, Mitchell Tweel, admettait n'avoir jamais eu un vrai emploi, durant les 38 ans de sa vie sur terre. « Forcé de choisir entre un gars qui n'a jamais travaillé et un autre qui a fait faillite, aussi bien essayer Dolores Crane, une ancienne conservatrice virée néo-démocrate », disait un travailleur de la construction. Pas surprenant que les sondeurs et autres experts aient de la difficulté à prévoir l'issue de cette drôle de campagne.

Élections 97

Des opposants obligent Chrétien à annuler un rendez-vous électoral

GILLES TOUPIN
TORONTO

Fin abrupte hier soir de la campagne de Jean Chrétien en Ontario alors que des manifestants ont contraint le premier ministre à renoncer à se rendre dans le comté de Trinity-Spadina où l'attendaient les partisans libéraux du candidat Tony Ianno.

Après une entrevue à City TV vers 18 h, M. Chrétien devait prendre la parole vers 19 h dans ce comté qui est l'un des plus disputés de la Ville reine et où la candidate du NPD, Olivia Chow, a une chance réelle de battre Tony Ianno.

Quelque 150 protestataires représentant des mouvements sociaux, des syndicats et le NPD ont semé la pagaille devant la permanence des libéraux où devait se rendre M. Chrétien. Les partisans libéraux, aussi nombreux, tentaient de faire le contrepoint en brandissant leurs affiches rouges et en lançant des slogans. Il y a eu un peu de bousculade, la rue Colonge a été complètement obstruée et les services de sécurité du premier ministre ont décidé, selon l'avis de M. Ianno, d'annuler la visite du chef libéral.

Le candidat libéral local, visiblement en colère, a accusé le NPD de mener une « sale campagne » contre lui. Il a même exagéré le nombre de partisans venus voir le premier ministre en disant qu'ils étaient au moins mille. « Mme McDonough est venue à cinq reprises dans le comté et jamais nous n'avons envoyé de nos gens pour manifester », a dit M. Ianno.

Même si la rencontre avec les citoyens a été annulée, a ajouté le candidat libéral qui a voulu minimiser le contretemps, le fait que M. Chrétien ait eu l'intention de venir rencontrer ses électeurs lui donnera, croit-il, un bon coup de pouce.

Sénat: Axworthy en marge de son parti

Presse Canadienne
WINNIPEG

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a commis une entorse à la politique libérale en se prononçant en faveur de l'abolition du Sénat.

M. Axworthy a fait ce commentaire plus tôt cette semaine lors d'un débat entre candidats, mais il a précisé qu'il s'agissait là d'une opinion personnelle.

« On m'a demandé ce que j'en pensais, a-t-il expliqué, et j'estime que la présence d'un corps législatif composé de non-élus n'a pas sa place dans une démocratie. Je serais heureux qu'on trouve le moyen de démocratiser le Sénat, mais cette idée a été rejetée avec les accords de Charlottetown et du lac Meech. »

Le Parti libéral est favorable à l'éligibilité des sénateurs et à l'octroi de pouvoirs réels à la Chambre haute. Ce sont des principes qu'il a défendus lors des pourparlers constitutionnels précédant la signature de l'accord de Charlottetown en 1992, a souligné une attachée de presse du parti, Marie-Christine Lilkost, mais ce dossier ne fait en ce moment l'objet d'aucun débat.

Le ministre Axworthy a affirmé qu'il ne voyait pas pourquoi il s'empêcherait d'exprimer ses vues.

Chrétien déploie toute son énergie pour éviter d'être minoritaire

GILLES TOUPIN
TORONTO

Hanté par la crainte de ne pas obtenir de majorité lundi, le premier ministre Jean Chrétien a passé la journée d'hier dans le château fort libéral ontarien à demander aux Canadiens de lui donner un « gouvernement fort » dont les membres seraient issus de toutes les régions du pays.

Conscient de ce qu'il a appelé « une nouvelle dimension de la scène politique canadienne » où des partis politiques concentrent exclusivement leur campagne sur une région du pays en misant, selon lui, sur les préjugés et la « jalousie », le premier ministre a qualifié de « pas très attrayante » cette situation. Il a donc mis toutes ses énergies hier dans son discours et dans ses réponses aux questions des journalistes à écarter toute possibilité de gouvernement minoritaire, concédant cependant que cela « serait plus difficile » si tel était le cas.

Accueilli par 1500 personnes le matin à Kitchener-Waterloo — le plus gros rassemblement de toute sa campagne — il a demandé aux Canadiens de lui permettre de finir le travail non terminé au cours de son premier mandat. « Je veux le maximum de sièges », a-t-il dit, laissant presque entendre qu'il obtiendrait une majorité par défaut lundi en raison justement de la régionalisation de l'échiquier politique canadien. Il a cependant refusé de se prononcer sur la perspective que son parti lui-même devienne un parti régional, ne devant son élection probable qu'au soutien massif qu'il reçoit surtout de l'Ontario.

« C'est plus facile, a dit le chef libéral, lorsque vous gouvernez avec une majorité, de vous attaquer aux problèmes ardues. »

Tout s'est donc passé en Ontario comme si Jean Chrétien, sentant la soupe chaude, s'était enfin décidé à faire campagne. Lui qui avait déclenché les élections alors qu'il lui restait un an et demi à gouverner, affirmant avoir rempli la plupart de ses promesses et avoir pris une avance considérable dans son programme de réduction du déficit,



C'est de son château-fort de l'Ontario que Jean Chrétien a lancé un vibrant appel en faveur d'un gouvernement libéral majoritaire, hier. Sur la photo, il rencontre des partisans de la région de Kitchener-Waterloo.

croisant sans doute voguer vers une victoire facile, se retrouve aujourd'hui devant la contradiction de demander aux Canadiens de le réélire « pour finir le travail ».

À London, à Kitchener et à Barrie, il a expliqué à maintes reprises que le Canada était un « pays difficile à gouverner ». « J'aimerais, a-t-il dit, que vous réfléchissiez au fait qu'il n'y a qu'un seul parti, le Parti libéral, qui a la possibilité de remporter des sièges dans toutes les provinces. »

Le premier ministre a donc livré les discours les plus passionnés et les plus enflammés de toute sa campagne sur l'impérative nécessité de donner à ses libéraux un gouvernement fort pour « maintenir le cap ». « Si vous voulez une économie forte, nous avons besoin d'un gouvernement fort. Nous avons be-

soin d'un gouvernement fort pour continuer de mettre de l'ordre dans nos finances publiques, pour équilibrer le budget, pour créer un climat favorable à la création d'emplois, pour affermir et accroître les programmes sociaux, pour affermir et accroître l'assurance-maladie, pour investir dans le savoir et les industries de l'avenir, pour aider nos enfants, particulièrement ceux qui sont dans des familles pauvres, pour défendre les valeurs de tolérance, de générosité, de compassion et de solidarité. J'ai besoin d'un gouvernement fort pour garder notre cher pays uni. »

La présence de Jean Chrétien en Ontario ces deux derniers jours visait ainsi à contrer les blitz agressifs de dernière minute que font en ce moment dans cette province les chefs conservateur et réformiste. En

1993, la division des votes de la droite entre les conservateurs et les réformistes avait permis aux Parti libéral de balayer toute la province moins un siège. La bataille entre M. Charest et M. Manning fait rage de plus belle cette fois-ci et le chef libéral entend bien en tirer tous les avantages.

Et le marathon qu'entreprend aujourd'hui le premier ministre à travers tout le Québec, jouant à saute-mouton d'une ville à l'autre en compagnie de son état-major de ministres québécois est un autre signe de la nervosité des libéraux à la veille du scrutin. Là aussi, dans la belle province, les enjeux sont considérables et le score qu'y feront les troupes de Jean Chrétien pourrait faire la différence entre un gouvernement majoritaire ou minoritaire.

Un vote pour le Bloc correspond à un vote de grève, soutient Pettigrew

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un vote pour le Bloc québécois équivaut à un vote de grève, estime Pierre Pettigrew, ministre du Développement des ressources humaines à Ottawa, qui a associé hier le parti souverainiste au Parti réformiste, qu'il venait de qualifier d'extrême droite.

« Avez-vous les moyens d'être en grève ? » a demandé le ministre fédéral aux électeurs de la région de Québec, au moment d'une conférence de presse au cours de laquelle les sept candidats libéraux de la région immédiate de Québec ont fait leur bilan de campagne. Chacun en a profité pour affirmer que les Québécois s'excluaient du pouvoir de décision en accordant leur vote au Bloc.

Reprenant les propos récents du chef bloquiste, Gilles Duceppe, selon lesquels « nous sommes capables », le ministre a enchaîné en affirmant : « Nous sommes capables de bien plus que l'isolement et la séparation. »



Pierre Pettigrew

Puis il a déploré « qu'on en soit rendu à regarder des certificats de naissance », faisant là allusion à une récente sortie de la députée bloquiste de Rimouski, Suzanne Tremblay, à propos du véritable prénom de Jean Charest, John.

« J'ai été profondément blessé par les attaques de l'extrême droite réformiste envers les Québécois. Je les savais irresponsables, mais à ce point... Quand je vois le même courant dans ma société québécoise, cela me blesse davantage », a-t-il dit, associant le Bloc au Parti réformiste. Il dénonce le Bloc québécois pour « avoir usurpé le nom de québécois » dans son identification.

Cette charge indique bien que c'est une lutte à deux qui se mène en toute fin de campagne dans la région de Québec. Et le ministre et plusieurs candidats libéraux ont

d'ailleurs appuyé sur « le manque de souffle des conservateurs » depuis quelques jours.

« Quant au candidat conservateur, sa planche à voile est déjà prête », a résumé avec ironie le candidat Raynald Samson, de la circonscription de Portneuf.

La candidate Hélène Scherrer, de Louis-Hébert, souligne, comme ses collègues, que son travail sur le terrain l'amène à conclure une chose : « Les électeurs réclament quelque chose pour s'occuper de leurs dossiers à Ottawa. »

Ils ont accusé les députés du Bloc d'être en situation de conflit d'intérêts, « puisqu'ils sont en politique pour préparer la transition vers la souveraineté ».

Aucun événement d'importance n'est prévu pour la fin de semaine dans la région de Québec. Les candidats de tous les partis ont fait savoir qu'ils vont travailler énormément sur le terrain, jusqu'au jour des élections, pour tenter de convaincre le plus grand nombre d'électeurs de leur accorder leur confiance.

Des questions sans réponses de Mme Pagé

Presse Canadienne

À l'approche du scrutin national de lundi, certaines des questions importantes n'ont toujours pas été abordées par les chefs des principaux partis, a estimé la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, hier à Montréal.

Mme Pagé a notamment fait remarquer que les formations étaient demeurées silencieuses sur leurs positions concernant l'amendement constitutionnel réclamé par l'Assemblée nationale afin de permettre au Québec de déconfessionnaliser son système scolaire.

Parmi les autres questions passées sous silence, la présidente de la CEQ a évoqué celle de la fiscalité.

Mme Pagé a également rappelé qu'en dépit d'une sixième année consécutive de croissance économique, on dénombrait toujours plus de 1,4 million de chômeurs.

Young met les bouchées doubles dans son comté

Malmené par ses adversaires, il annonce un projet de 500 millions au Nouveau-Brunswick



Doug Young

ANDRÉ PÉPIN
BATHURST, Nouveau-Brunswick

Durement malmené par ses adversaires conservateurs et néo-démocrates, le ministre de la Défense, Doug Young, met les bouchées doubles dans ce dernier sprint pour conserver la circonscription d'Acadie-Bathurst aux libéraux. C'est en compagnie de tous les canons libéraux de la région qu'il a annoncé cette semaine un « projet » de 500 millions de dollars, à Belledune, sur la côte est du Nouveau-Brunswick.

Le ministre a participé au dévoilement d'une étude de faisabilité pour la construction d'une usine de transformation du fer dans cette pe-

titie ville située près de Bathurst, mais où un port de mer existe déjà. Le projet est cependant loin d'être ficelé puisque son promoteur, Belledune Iron and Steel, admet que des études environnementales doivent être réalisées et que des capitaux importants, quelque 500 millions, doivent être dénichés sur les marchés mondiaux. Le ministre Young, dont le gouvernement a financé les premières études, a précisé que l'aciérie de Belledune devra être financée exclusivement par le secteur privé.

Dans une région durement frappée par le chômage, où les travailleurs saisonniers sont nombreux, l'annonce de cette semaine a cependant suscité bien des espoirs. Par-

tout, dans la région, on ne parle plus que du projet de Belledune. On prévoit 800 emplois durant la construction et une centaine lors de la mise en exploitation, dans trois ans. Les promoteurs, y compris le ministre Young, misent beaucoup sur la position stratégique de la région, au bord de l'Atlantique, pour accéder aux marchés américains et européens.

Belledune étant située à moins de 100 kilomètres de la frontière du Québec, du côté de la Gaspésie, la réalisation de ce projet pourrait profiter aussi aux travailleurs québécois.

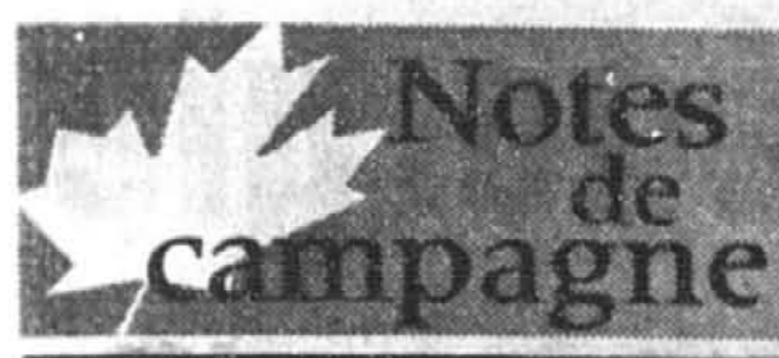
Le dévoilement du projet jette un peu de baume sur la campagne du ministre Young, qui doit batailler

ferme contre le néo-démocrate Yvon Godin et la conservatrice Norma Landry. Le quotidien des Acadiens, *L'Acadie Nouvelle*, a consacré sa une à l'annonce du ministre Young, en plus de lui consacrer une page à l'intérieur.

Au début de la semaine, le quotidien avait cependant pris position, en éditorial, pour les troupes de Jean Charest. Le quotidien est distribué dans tout le Nouveau-Brunswick. Dans cette province, les Acadiens représentent 30 % de la population.

La forteresse libérale d'Acadie-Bathurst sera à surveiller le 2 juin prochain. Avec une majorité libérale de plus de 15 000 votes aux dernières élections, on l'a dit imprénable. Mais jamais la campagne n'a été aussi musclée.

Élections 97



Ça décolle !

On a souvent dit depuis le début de la campagne électorale que ça « ne décollait pas », voulant indiquer par là que rien ne se passait, qu'on n'apprenait rien de neuf, que les partis en présence ne faisaient que du sur place, etc.

Mais voilà — la nouvelle est de taille même si elle n'a rien à voir avec le début d'un vol plané de la Loi naturelle —, ça décolle enfin!

C'est ce que j'ai vu hier matin près de chez moi : l'affiche d'un candidat, résistant mal aux intempéries, commence à décoller de son support...

Robert 007 Lea

L'« espion » conservateur qui suit le chef du Parti libéral dans tous ses déplacements depuis le début de la campagne électorale a été honoré de façon particulière par Jean Chrétien. Robert Lea, on l'a déjà signalé, écoute attentivement tous les propos du premier ministre et observe tous ses gestes pour en informer aussitôt, au moyen de son téléphone cellulaire, la permanence conservatrice à Ottawa.

Hier dans la ville ontarienne de Guelph, après l'avoir entendu annoncer devant les journalistes qu'il avait une présentation spéciale à faire, M. Lea a eu la surprise de voir le premier ministre s'avancer vers lui et lui remettre cérémonieusement une carte l'identifiant comme membre de son entourage.

La carte, frappée aux couleurs du Parti libéral du Canada, comportait l'inscription « Robert 007 Lea ».

Rougeant quelque peu, M. Lea a dit trouver gentil le geste de M. Chrétien. Mais il a ajouté que cela ne modifiait en rien son allégeance conservatrice...

Le français de Charest

En français comme en anglais, Jean Charest s'exprime beaucoup mieux que Jean Chrétien. Il n'y a cependant pas lieu pour le chef conservateur, compte tenu des tortures qu'inflige le chef libéral également à la langue de Molière et la langue de Shakespeare, de s'en glorifier outre mesure.

M. Charest a fortement impressionné les anglophones par la qualité de son anglais. Devant des auditoires francophones, il a toutefois répété depuis le début de la campagne électorale des expressions « françaises » frisant une traduction trop littérale de l'anglais ou tirées d'on ne sait où.

On l'a ainsi entendu dire à plusieurs reprises : « Le Canada, un pays que j'ai voyagé » ; « Le Canada a une grosse géographie » ; « On peut compter l'un sur l'autre » ; « Peu importe le rallye où vous irez » ; « Ça enlèverait des familles du rôle d'impôt » ; « Avec mon plan, les gens vont toujours être garantis d'avoir un système de santé »...

D'Ottawa à Québec-Est

Il n'y a rien de mal à ce qu'une personne brigue les suffrages dans un comté où elle ne réside pas habituellement. Mais partir d'Ottawa pour représenter un parti politique à Québec-Est, il faut le faire !

La candidate néo-démocrate Cécile Rainville-Smithers justifie sa décision notamment par le fait qu'elle a déjà vécu au Québec (elle a, dit-elle, été conçue à Sainte-Adèle et a déjà vécu à Montréal ainsi qu'à Hull). Et elle est fière de signaler que son arrière-grand-père, le sénateur Laurent-Olivier David (le père du sénateur Paul David), était un grand ami de sir Wilfrid Laurier.

Mme Rainville-Smithers affirme avoir du respect pour la tradition libérale mais dit préférer le programme du NDP.

Le grand bond d'Allen Faguy

Allen Faguy, président du Parti de la loi naturelle du Québec et candidat dans le comté de Westmount—Saint-Henri, qui préconise le vol yogique comme solution à tous nos problèmes, a l'habitude des sauts et des bonds.

Mais son plus grand bond est probablement celui qu'il a fait en passant du Parti conservateur à la Loi naturelle.

M. Faguy a été un ardent militant conservateur de 1985 à 1993. Proche de Brian Mulroney, il s'est même présenté, mais sans succès, à l'assemblée d'investiture conservatrice dans Westmount, en 1988.

Jules Béliveau

Charest estime être le seul capable de battre Bouchard au référendum

VINCENT MARISSAL

Dans une ultime tentative pour arracher des votes en Ontario, le chef conservateur, Jean Charest, s'est dépeint hier, à Toronto, comme le seul leader fédéraliste capable de battre Lucien Bouchard lors du prochain référendum.

« M. Bouchard va porter une grande attention à cette élection, il cherche l'ouverture pour son prochain référendum », a-t-il déclaré hier matin sur les ondes d'une radio de Toronto, tout juste avant de sauter dans l'avion qui l'a mené à Montréal.

« Nous devons nous demander : qui voulons-nous envoyer sur le terrain pour gagner le prochain référendum ? Jean Chrétien a démontré qu'il a beaucoup de difficulté à contrer M. Bouchard ; j'ai prouvé que je peux me battre sur ce terrain. »

En tournée au Québec pour le reste de la journée, M. Charest s'est montré moins frondeur, pesant tout le poids de ses mots pour défier le premier ministre Bouchard. « S'il y a un prochain référendum, aimez-vous mieux avoir Jean Charest ou Jean Chrétien ? » a demandé le chef conservateur au cours de son passage à l'émission *Un jour à la fois* sur TVA.

M. Charest a lui-même répondu



Jean Charest était à TVA, hier.

à la question en dénonçant avec insistance l'« absence de leadership et la confusion de Jean Chrétien ».

« Ce que l'on sait du référendum de 1995, c'est que M. Chrétien l'a improvisé, a-t-il ajouté plus tard lors d'un point de presse à Valleyfield. Il avait dit aux Canadiens de ne pas s'inquiéter. Ça n'a pas tout à fait tourné comme ça. Je ne cherche pas à refaire les référendums du passé, mais seulement en tirer les leçons. »

Une de ces leçons, selon M. Charest, c'est que « les Québécois ne veulent pas un autre référendum ». « Ils veulent que le pays progresse, a-t-il dit, ils veulent du leadership pour le faire, et je suis capable de faire la différence pour eux. »

Le leader conservateur va encore plus loin, se présentant comme le seul chef de parti capable de vendre le principe de société distincte au reste du Canada. « Le problème,

affirme-t-il, c'est l'absence de leadership, c'est la confusion entretenue par Jean Chrétien depuis des années. »

Jouant ses dernières cartes de la campagne, Jean Charest a tenté de marquer le plus de points possible au Québec, où ses espoirs demeurent modestes. Après son arrêt à la populaire émission de TVA, le chef conservateur a mis le cap sur les comtés de Beauharnois-Salaberry et de Joliette pour appuyer ses candidats, Dominique Bellemare et Annie Perreault.

Malgré une bonne performance au cours des cinq dernières semaines, le temps commence à manquer à Jean Charest. Il a lancé hier un appel désespéré aux Québécois. « Le chef pour lequel vous allez voter lundi, ça va faire une grosse, grosse différence », a-t-il dit à TVA, avant d'ajouter, à Valleyfield et Joliette : « J'ai besoin de votre aide si vous voulez faire bouger le pays. »

M. Charest a aussi lourdement insisté toute la journée pour se distancer de ses adversaires. « Je vous en prie, ne vous laissez pas distraire par ceux qui, comme M. Manning, encouragent l'intolérance », a-t-il imploré sur les ondes, invitant aussi les électeurs à rejeter le Bloc. « Les gens qui vont voter pour le Bloc vont confirmer M. Manning », estime-t-il.

M. Charest en avait aussi long à dire sur Jean Chrétien, qui « a dormi sur la switch », dit-il. Et à ceux qui mettent en doute les qualités de son équipe, M. Charest répliqua : « Qui étaient les députés du Bloc en 1993 ? »

L'escouade des « jeunes PC » prend soin de Charest

VINCENT MARISSAL
TORONTO

Fougueux, énergique et très accessible, Jean Charest est populaire auprès des jeunes. Certains sont même prêts à passer 15 heures par jour entassés dans un autocar, bénévolement, pour lui servir de comité d'accueil itinérant sur les longues routes ontariennes.

Ces 55 jeunes Ontariens, qui ont l'âge de voter depuis quelques mois à peine, sont munis de sifflets, de pancartes des candidats locaux, de T-shirts et parcourent la province, devançant le chef conservateur partout où il s'arrête. Ils crient, sifflent, font du boucan pour réchauffer les salles parfois un peu tièdes avant l'arrivée du chef.

Pour ceux qui ne connaissent pas leur manège, ils ont aussi le mérite de gonfler artificiellement les audiences. Pendant les discours, ce sont eux qui donnent le signal pour applaudir, qui scandent « hip, hip, hip, Charest ».

Mais ils ont surtout pour tâche de contrer les manifestants réformistes qui tentent de voler le spectacle au chef conservateur. Dans l'Ontario profond, l'escouade anti-réformiste de Jean Charest est souvent mise à contribution. Il y a presque toujours un manifestant déguisé en Brian Mulroney, un gueulard qui interrompt le discours du chef conservateur ou un groupe de partisans de Preston Manning.

Dès qu'un réformiste téméraire se pointe dans le décor avec une pancarte anti-Charest, l'escouade l'entoure, l'escorte, sans jamais le toucher, à distance raisonnable du chef et tentent de masquer avec des affiches le message de l'indésirable.

Le manège a donné lieu à des scènes cocasses et des échanges aigres-doux au cours des derniers jours, notamment mercredi à Alliston, dans le Sud-Ouest ontarien. Seul de l'autre côté de la rue, un citoyen paradait avec une énorme caricature représentant un bébé Jean Charest blotti dans les bras de Brian Mulroney.

En moins de deux, il y avait deux fois plus de « jeunes PC » autour de l'homme que de journalistes qui tentaient de l'interroger. Répondant à la menace, l'escouade scandait « Charest, Charest », brandissait des affiches sur la caricature pour la masquer aux caméras.

Malgré leur présence quelque peu envahissante, les jeunes respectent toutefois les instructions : pas de contact physique et pas de dialogue avec les manifestants. « Laissez-le parler », insiste l'ainé du groupe.

La tentation était trop forte, un tout jeune homme a finalement laissé échapper :

— Pour qui avez-vous voté la dernière fois ?

— Avais-tu l'âge de voter la dernière fois ? Lui a-t-on répliqué.

— Non.

— Ben ! c'est ça, écrase ! lui a envoyé le bonhomme.

Les confrontations ne sont pas toujours aussi corsées. Jeudi, à Stratford, la guerre des affiches entre les partisans de M. Charest et trois faux Brian Mulroney s'est terminée dans la rigolade et par une sincère poignée de main.

Il faut dire que l'escouade des jeunes PC n'était plus là, les organisateurs de la tournée de Jean Charest ayant jugé qu'elle risquait, à force d'être trop vue, de nuire à l'image de la campagne.



Preston et Sandra Manning se sont arrêtés pour admirer la coiffure très canadienne d'une jeune partisane, hier, à Collingwood, en Ontario.

Manning prédit que les élections feront du Reform un vrai parti national

Presse Canadienne
OWEN SOUND, Ontario

La fragmentation des Communes pourrait faire du Parti réformiste un vrai parti national, prédit le chef Preston Manning.

« Nous assistons à un changement, a-t-il déclaré hier devant quelque 400 partisans. De vieilles idées agonisent et de nouvelles s'apprennent à éclore. À certains égards, c'est une période pleine de dangers mais, par ailleurs, jamais les perspectives de changements n'ont été aussi présentes au Canada. Cela démontre que les vieilles idées s'effritent. »

Plus tard à Collingwood, M. Manning a soutenu que l'Ontario pouvait contribuer éminemment au développement de son parti si la province envoyait des députés

réformistes à Ottawa. « Je vois une nécessaire solution de rechange nationale aux libéraux prendre forme », a-t-il lancé devant 350 militants.

Cette solution est fondée sur la responsabilité fiscale, l'égalité des provinces et la démocratie populaire, autant de principes sur lesquels s'appuie le programme réformiste, a dit M. Manning.

Le chef réformiste a hésité à prédire que sa formation allait remplacer le Parti conservateur. « Je me suis toujours refusé de prédire la mort des partis. On a maintes fois prédit la nôtre. Je pense que la remontée des conservateurs n'est pas aussi forte qu'ils le croyaient. »

Le scrutin de lundi sera vraisemblablement l'occasion d'une série de batailles régionales.

C'est par une dernière tournée ontarienne que prend fin la campagne de M. Manning.

Si les derniers jours de la campagne de Preston Manning l'ont mené en Ontario, c'est qu'il espère y gagner quelques sièges, histoire de débarrasser le Parti réformiste de son image de porte-voix du ressentiment des électeurs de l'Ouest.

Il a même adapté au goût des Ontariens un discours sur l'unité nationale au ton autrement plus dur dans l'Ouest.

Plutôt que de contester l'élection de politiciens non-Québécois, Preston Manning évoque maintenant son amour du pays. Il salue même les Québécois qui, selon lui, démontrent plus vigoureusement leur attachement au Canada que ne le font les autres Canadiens.

Élections 97



Il y a des limites

ANDRÉ PRATTE

Voilà donc les souverainistes en adoration devant la Constitution de 1982, celle-là même dont ils se plaignent qu'on nous l'a « enfoncée dans la gorge ». Si l'on en croit le chef du Bloc, Gilles Duceppe, l'article 43 de la Constitution protégerait les limites territoriales du Québec contre toute partition dans l'éventualité d'un OUI au référendum.

Et voilà, d'autre part, le premier ministre Chrétien fier de dire que c'est lui qui a mis l'article 43 dans la Constitution. Il est donc, si on poursuit le raisonnement, tout fier du fait que, grâce à lui, un Québec souverain n'aurait pas à craindre une éventuelle partition !

Vous suivez ? Non ? Allons-y pour un petit cours de droit constitutionnel.

L'article 43 se lit comme suit (allez, un petit effort !):

« 43. Les dispositions de la Constitution du Canada applicables à certaines provinces seulement ne peuvent être modifiées que par proclamation du gouverneur général sous le grand sceau du Canada, autorisée par des résolutions du Sénat, de la Chambre des communes et de l'assemblée législative de chaque province concernée. Le présent article s'applique notamment :

a) aux changements du tracé des frontières interprovinciales ; (...) »

Ce qui veut dire que la frontière entre deux provinces ne peut être modifiée sans que le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces concernées soient d'accord.

Est-ce M. Chrétien « qui a fait mettre cela dans la Constitution » ? Chose certaine, en tant que responsable du dossier à l'époque, il a été l'un des principaux auteurs de la Loi constitutionnelle de 1982.

Un 43 pour un 3

Le premier ministre explique qu'il a posé ce geste « parce qu'il y avait toujours des dangers qu'on puisse changer les frontières des provinces ». Là, les juristes ne sont pas d'accord. Avant la Constitution de 1982, l'article 3 de la Loi constitutionnelle de 1871 protégeait déjà les frontières des provinces :

« 3. Avec le consentement de toute province de la dite Puissance (NDLR: la Puissance, c'est le Canada!), le Parlement du Canada pourra de temps à autre augmenter, diminuer ou autrement modifier les limites de telle province, à des termes et conditions qui pourront être acceptés par la dite législature (...) »

Le constitutionnaliste et sénateur Gerald Beaudoin estime qu'à cet égard, l'article qui fait la fierté de M. Chrétien n'apporte pas grand-chose de nouveau: « Les deux textes sont très proches. Peut-être que le nouvel article vient préciser un tout petit peu, mais c'est proche. »

Résumons-nous: 1) l'article 43 a bel et bien été inscrit dans la nouvelle Constitution sous la gouverne de M. Chrétien; 2) cet article ne change rien.

Le droit et la vie

Est-il exact, comme le soutiennent les souverainistes, que l'article en question protège le Québec contre tout démembrement de son territoire ?

Selon le constitutionnaliste Benoît Pelletier, de l'Université d'Ottawa, la Constitution canadienne continuerait effectivement de s'appliquer après un OUI, tant que le Québec ne déclarerait pas officiellement son indépendance. Et une fois cette déclaration faite, c'est le droit international qui prendrait le relais, celui-ci reconnaissant les frontières existantes des nouveaux États.

Mais ça, c'est la théorie. Or, entre le OUI et une éventuelle déclaration de souveraineté, et entre cette déclaration et la reconnaissance internationale, il y aurait la vraie vie. La politique, les rapports de force. Le droit international n'interviendrait qu'un fois le soufre à la corde terminée, se contentant d'en reconnaître le résultat. « C'est une question de fait accompli, dit le professeur Pelletier, et ça veut dire que politiquement, tous les scénarios sont envisageables, y compris la partition du Québec. »

« M. Duceppe résume par une formule simple une situation extrêmement complexe », dit le sénateur Beaudoin. Ne pourrait-on pas dire exactement la même chose de M. Chrétien ?

Bouchard met en garde contre le « couple infernal » libéral-réformiste

KATIA GAGNON

Le premier ministre Bouchard a conclu hier sa participation à la campagne électorale par un vibrant appel aux indécis et aux souverainistes désabusés de la politique fédérale, qui se doivent de voter pour le Bloc québécois afin de prémunir le Québec contre ce « couple infernal » que formeraient un gouvernement libéral et une opposition officielle réformiste, affirme-t-il.

Dans cette dernière grande assemblée bloquiste, où se sont rassemblés quelque 800 militants de la région de Montréal, à la veille d'une « fin de semaine névralgique » pour le Bloc québécois, M. Bouchard a pourfendu le parti de Preston Manning, « qui répudie l'existence d'un peuple du Québec, qui déchire une page de notre histoire, qui refuse au Québec la légitimité de son combat et qui a mené une campagne sans précédent fon-

dée sur le rejet du Québec », s'est-il exclamé.

Les indécis et les souverainistes tentés de s'abstenir de voter parce que le scrutin se déroule sur la scène fédérale doivent évacuer leurs « discussions académiques » et leurs « états d'âme » sur le Bloc québécois, affirme le premier ministre.

« Le spectre qui se dresserait au-dessus de leur tête, c'est le grand danger à Ottawa, le couple infernal

pour le Québec: le gouvernement Chrétien face à une opposition réformiste. Si on ne fait pas attention, si les indécis ne prennent pas la bonne décision, on va se retrouver avec les libéraux, très anti-québécois, et les réformistes, qui vont trouver que Jean Chrétien ne va pas encore assez loin.

« Il y a des conséquences à ne pas aller voter. Rien ne va plus plaire à Jean Charest et Jean Chrétien que des souverainistes n'aillent pas voter. Ne pas aller voter, c'est voter fédéraliste. Et voter souverainiste, c'est voter Bloc », a-t-il tonné.

« Voter pour Jean Charest, c'est jeter son bulletin de vote dans un trou noir, a soutenu par ailleurs M. Bouchard. C'est gaspiller son vote. » Les attaques conservatrices face aux pouvoirs du Québec sont considérables, en particulier en matière d'éducation, où le Parti con-

servateur veut envoyer des mandarins fédéraux jusque dans les classes du primaire, s'indigne-t-il.

À la fin de cette campagne qui, reconnaît-il, a été « éprouvante » pour le Bloc québécois, M. Bouchard a tenu à rendre hommage à Gilles Duceppe, que l'exercice « a testé jusqu'à la limite de ses forces », dit-il, lui faisant subir « le baptême du feu » de la politique. « Les premières journées ont été très dures. Et Gilles a dû porter sur ses épaules le poids très lourd de la cause souverainiste. Et il l'a porté jusqu'à la fin de ce qui s'avérera une grande victoire. »

Le chef du Bloc a repris sensiblement le même message que le premier ministre, affirmant que « cette élection n'est pas un concours de popularité, c'est un vote de fierté. Le message est clair: votez pour nous, votez pour le Québec », a-t-il déclaré.

Parizeau promet de revenir participer aux élections provinciales et au référendum

KATIA GAGNON

Les souverainistes peuvent s'attendre à voir resurgir l'ex-premier ministre Parizeau lors des deux prochains scrutins qui se tiendront au Québec: tant les élections provinciales que le prochain référendum. « J'en serai », prévient déjà Jacques Parizeau.

Celui dont les écrits ont fait dérailler la deuxième semaine de la campagne du Bloc et qui est revenu, une semaine plus tard, pour lui donner un coup de pouce avec la bénédiction des bloquistes, concluait hier la tournée de promotion de son livre par une rencontre en bonne et due forme avec Gilles Duceppe.

Visiblement satisfait, il a bien l'intention de répéter l'expérience dans les années qui viennent. « Je ne suis plus premier ministre, mais je suis toujours aussi militant », lance-t-il. Quelle forme prendra cette collaboration et en a-t-il parlé avec le premier ministre Bouchard ? Il écarte la question du revers de la main: il est encore « trop tôt » pour se préoccuper de ce genre de détails, dit-il.

Sa participation « dans l'ombre » à cette campagne fédérale se solde positivement, estime-t-il. « Le vent a tourné. Depuis quinze jours, trois semaines, on a refait l'unité des souverainistes. L'esprit a changé. La tournée prend une ampleur et donnera des résultats qui feront mentir certains sceptiques », prévoit M. Parizeau, qui anticipe des « résultats remarquables » pour le Bloc.

Il refuse cependant de s'avancer sur un nombre de sièges — « le citoyen Parizeau ne s'exprime pas là-dessus » — mais avance toutefois que ces résultats ne pourront être considérés comme un baromètre de la santé de la cause souverainiste.

« Rien n'est jamais un baromètre. C'est le résultat final qui importe. L'important, c'est que la fervente souverainiste se maintienne », dit-il, rappelant que les souverainistes ont perdu le référendum malgré l'élection d'un nombre record de députés bloquistes en 1993, puis celle du PQ en 1994.

Le NPD entend faire contrepoids à la droite

Presse Canadienne TORONTO

En cette fin de campagne, la leader néo-démocrate Alexa McDonough lance un double message aux électeurs: seul le NPD est en mesure de surveiller les faits et gestes du gouvernement libéral et de faire contrepoids au programme de droite des réformistes.

Mme McDonough a fait du porte-à-porte dans le quartier de la mode en plein cœur de Toronto, expliquant aux jeunes que les libéraux ne se maintenaient en selle que parce que personne ne leur avait jamais demandé de comptes.

Elle a reçu un accueil chaleureux tout le long de cette visite menée dans un comté que le NPD a bon espoir de ravir au PLC.

Plus tôt à Winnipeg, Alexa McDonough a présenté son parti comme la seule équipe pouvant relancer les libéraux sur la création d'emplois, les soins de santé et l'éducation. « Les Canadiens savent que si on quitte des yeux les libéraux un seul instant, ils en profitent pour se défilier », a-t-elle dit.



L'ex-premier ministre Jacques Parizeau (à d.) a conclu hier la tournée de promotion de son livre par une rencontre en bonne et due forme avec le chef bloquiste Gilles Duceppe.

Il se dit cependant déçu d'avoir peu réussi à attirer l'attention du public sur le programme des conservateurs de Jean Charest, et stupéfait de voir que le premier ministre Chrétien s'attribue la paternité de l'article qui protège les frontières du Québec dans la Constitution canadienne. « Le premier ministre du Canada est totalement ignorant », s'exclame-t-il, en ajoutant que cet article faisait partie de la Constitution dès 1871.

Mais malgré la réconciliation apparente de la famille souverainiste,

les plaies ne sont pas encore tout à fait cicatrisées: à preuve, l'ex-premier ministre n'était pas présent, hier soir, au dernier grand rassemblement de la campagne bloquiste.

Le billet d'avion qui l'a emmené en France hier soir était acheté depuis deux mois, se défend M. Parizeau. « Ma vie n'avait pas été organisée en fonction d'une campagne électorale fédérale. Il ne faut pas mettre d'arrière-pensée dans les choses simples », plaide-t-il, refusant de revenir sur l'épisode qui a déchiré les souverainistes entre

eux. « Ce qui est passé est passé. L'important, c'est la cause. Cette cause est bien plus grande que les individus », tranche-t-il.

On ne peut en tout cas pas taxer l'ex-premier ministre de rancunier: après avoir descendu en flammes l'article du journaliste Michel Vastel, qui a publié le premier le controversé extrait de son ouvrage, M. Parizeau a dédié de bonne grâce, hier, l'exemplaire du journaliste, tout comme celle du chef du Bloc, qui n'avait pas non plus été tendre à son égard.



Le chef du NPD, Alexa McDonough, s'est promené hier dans Toronto, en compagnie de la candidate néo-démocrate Olivia Chow et d'un collaborateur.

Élections 97

La Coalition pour le contrôle des armes s'attaque à Jean Charest

MARC CASSIVI
collaboration spéciale

Inquiète de la montée de popularité de Jean Charest au Québec, particulièrement auprès de l'électorat féminin, la Coalition pour le contrôle des armes entend « éclairer » les électeurs sur l'opposition du chef du Parti conservateur à la nouvelle loi C-68.

« Un vote pour M. Charest équivaut à un vote contre le contrôle des armes », a déclaré hier en conférence de presse la vice-présidente de la Coalition, Heidi Rathjen, qui veut ainsi dénoncer les propos « calculés, opportunistes et irresponsables » du chef conservateur en matière de contrôle des armes à feu. « Il utilise des arguments faux et des statistiques fausses qui lui sont fournis par le lobby des armes à feu », dit-elle.

La Coalition pour le contrôle des armes accuse entre autres Jean Charest, à l'instar du chef réformiste Preston Manning, « d'échanger des vies contre des votes », afin de séduire certains électeurs, notamment dans l'Ouest du pays. « Sa position sur les armes à feu en dit long sur son manque de leadership et d'intégrité », soutient Heidi Rathjen.

Mme Rathjen mentionne en outre que, si la coalition s'affirme non partisane, elle appuie néanmoins le Parti libéral... et le Bloc québécois, qui sont selon elle les seules formations politiques à s'être clairement prononcées en faveur de la loi actuelle.

« Nous avons travaillé sept ans pour obtenir cette loi que les Canadiens veulent et méritent », a déclaré cette jeune ingénieure qui milite activement au sein de la Coalition depuis la tragédie de l'École polytechnique et qui collabore par ailleurs à la coalition québécoise antitabac.

Le Dr Richard Lessard, directeur de la direction de la santé publique de Montréal, s'est également insurgé contre « la stratégie trompeuse » de certains dirigeants politiques, qui affirment que la protection offerte par l'ancienne loi C-17 était suffisante. « L'enregistrement des armes, en conformité avec la loi C-68, diminue les blessures et les coûts reliés aux blessures causées par des armes à feu », soutient-il. Selon le Dr Lessard, on estime à 1,6 milliard de dollars au Québec le fardeau économique des blessures et décès reliés aux armes.

La Coalition pour le contrôle des armes, qui soutient que le nombre d'armes à feu devrait diminuer en raison des formalités d'enregistrement imposées par la nouvelle loi, s'était déjà élevée, il y a quelques semaines, contre ce qu'elle considère comme « une campagne de désinformation » du chef conservateur.



La carte postale envoyée par le Comité québécois pour le Canada montre un vieux dépanneur délabré et abandonné.

Des cartes postales dans 512 000 foyers « séparatistes »

L'envoi fait partie d'une grande campagne publicitaire du Comité québécois pour le Canada

MICHELLE OUMET

Avez-vous reçu une carte postale montrant un vieux dépanneur délabré et abandonné, placardé de panneaux de bois? Si vous vivez dans un comté qui a voté OUI au référendum de 1995, elle a probablement été déposée dans votre boîte aux lettres.

C'est le Comité québécois pour le Canada, un groupe militant en faveur de la partition, qui a envoyé ces cartes postales dans 512 000 foyers « séparatistes », pour reprendre l'expression de David Black, le directeur des communications du Comité. L'opération a coûté 18 000 \$.

C'est le même groupe qui, en pleine campagne électorale, a organisé le grand rassemblement partitionniste à Saint-Laurent et lancé la vague en faveur de la partition dans 35 municipalités du Québec.

Dirigé essentiellement par des

anglophones qui craignent comme la peste le prochain référendum, le Comité québécois pour le Canada a réussi, en 15 mois, à recruter 27 000 membres, doublant facilement sur sa droite le groupe de pression Alliance Québec.

Le Comité québécois pour le Canada croit que si le pays est divisible, le Québec l'est aussi. Lors du prochain référendum, affirme-t-il, les régions qui auront voté NON resteront rattachées au Canada, ce qui provoquera inévitablement le démembrement du Québec.

L'avenir inquiète les membres du Comité, qui ont décidé de déclencher une importante campagne publicitaire dont la carte postale n'est qu'un des éléments.

Derrière la carte postale, on peut lire : « Parce que l'incertitude politique coûte cher en fermetures de magasins, en pertes d'emplois, en faillites d'entreprises, en exodes de jeunes, en déménagements de siè-

ges sociaux, en augmentations d'impôts et parce que l'avenir du Québec vous tient à coeur, dites NON à tout nouveau référendum. Aidez-nous à conserver un Québec riche et fort. Tous ensemble nous y arriverons ! »

Mais pourquoi un tel sprint publicitaire à la toute fin de la campagne électorale? Est-ce que le comité appuie un parti en particulier? « Nous sommes un organisme non partisan, a répondu M. Black. Nous n'appuyons personne. Quant à la campagne électorale, c'est une coïncidence. »

À partir de lundi, la photo de la carte postale se retrouvera sur une vingtaine d'abribus à Québec et une centaine à Montréal, dans les coins les plus francophones.

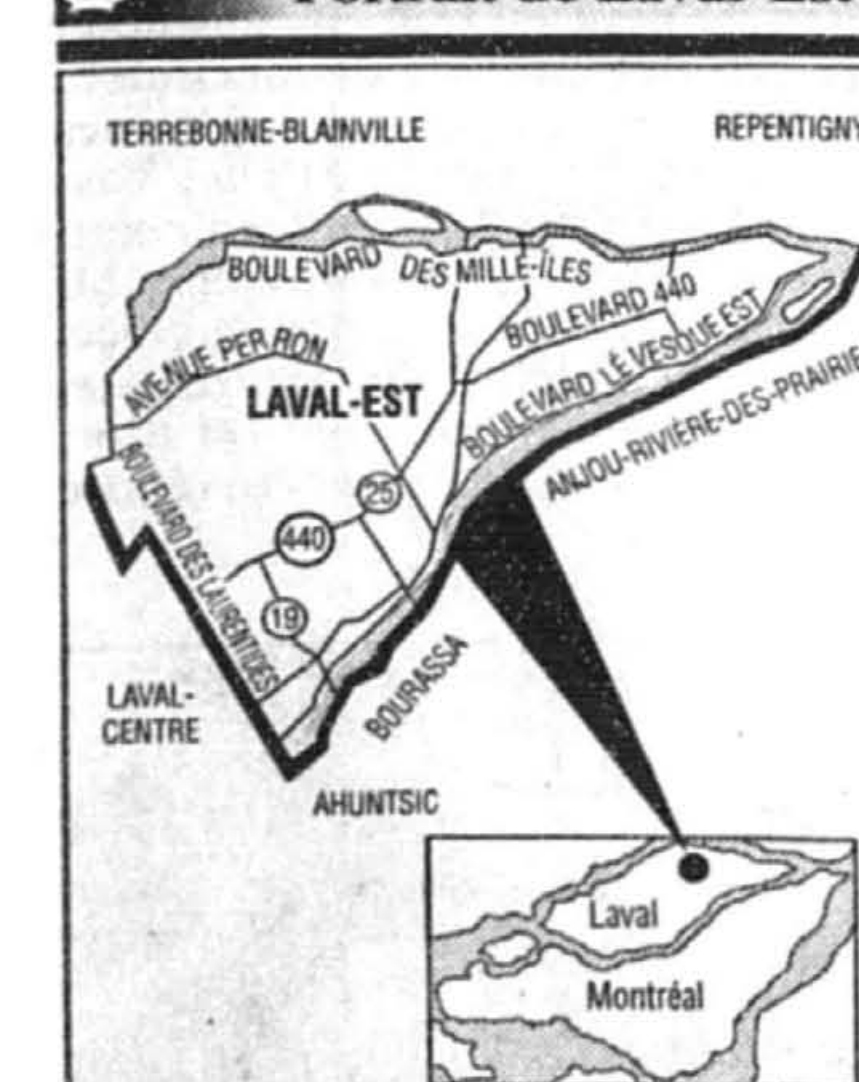
Pourquoi cibler les francophones? « Parce que ce ne sont pas les anglophones qui votent OUI, a précisé M. Black. Nous ne sommes que 15 % de la population. »

À l'endos de la carte postale, il y a l'adresse Internet du Comité. Sur le site, on retrouve une série de photos qui montrent des graffitis « haineux » qui attaquent les anglophones. On peut lire, par exemple, *Rapaces d'anglais, Fuck you Canadians, Les anglos on gallows* (les anglos à la potence), etc.

À côté de ces graffitis, un texte précise que « la plupart des Québécois ne sont pas racistes. Cependant (sic), nous pouvons voir un courant néfaste (sic) à l'oeuvre, lequel est même appuyé par certains (sic) personnalités du monde politique et gouvernemental qui font du Canada et des Anglo-Québécois des boucs émissaires afin de poursuivre leurs objectifs politiques ».

Juste avant de tomber sur cette page, figure l'avis suivant : « Quelques expressions de ces photos peuvent être offensive (sic). » Ces « photographes (sic) sont indicatifs (sic) de la profondeur de la situation au Québec ».

Portrait de Laval-Est



Résultats de 1993	
DEBIEN, Maud (BQ)	31 491
FOLCO, Raymonde (PLC)	16 270
DELLA NOCE, Vincent (PC)	11 131
HOULE, Stéphane (NPD)	662
AUTRES	1 075

Majorité 1993: Bloc québécois 15 221 voix
Avec la nouvelle carte électorale: majorité bloquiste de 15 109 voix

Candidats en 1997	
DEBIEN, Maud (BQ)	
DELLA NOCE, Vincent (PC)	
GRAEFE, Peter (NPD)	
PARADIS, Nathalie (PLC)	

Population (%)	
Francophones	85,5
Non-francophones	14,5

Référendum 1995 (%)	
OUI	50,0
NON	50,0

La grosse machine bloquiste tente de garder Laval-Est

Mais libéraux et conservateurs n'ont pas dit leur dernier mot

PAUL ROY

Message à la libérale Nathalie Paradis et au conservateur Vincent Della Noce: n'allez pas visiter le bureau de circonscription de votre adversaire bloquiste Maud Debien, dans Laval-Est. Ça pourrait troubler votre sommeil d'ici lundi.

Quand nous nous y sommes pointés, un après-midi, cette semaine, s'il n'y avait pas 20 bénévoles, il n'y en avait pas un. Et ça bossait: personne qui faisait le « Mot mystère ». Des débutants, pensez-vous? Tout le contraire: des militantes chevronnées comme Claire Roy, Andrée Villeneuve, Audette Belleau, Aline Hamelin... Et plein d'ordinateurs.

« On a réussi un coup de maître, nous dit la députée Debien, une enseignante et organisatrice communautaire de 58 ans. Des militants informaticiens ont fusionné les listes fédérale et provinciale. Ils y ont transféré tous les pointages des dernières campagnes: Charlottetown (1992), élection fédérale de 1993, référendum de 1995... Ça nous facilite énormément le travail, ça nous permet d'effectuer un pointage extrêmement précis. »

Et que dit ce pointage? Que la bloquiste mènerait, suivie de la libérale. Comme en 1993.

Mme Debien l'avait alors emporté par 15 000 voix sur la libérale Raymonde Folco. L'ex-député conservateur Vincent Della Noce, qui tente à nouveau sa chance, était arrivé troisième.

Pour Maud Debien, l'organisation jouera un rôle capital cette fois-ci: « Faire sortir le vote, c'est ça notre défi. » Mais ce ne sera pas



Vincent Della Noce

évident, même si Laval-Est est à 85,5 % francophone et qu'elle a voté OUI à 50 % au dernier référendum: la campagne du Bloc a connu des ratés qui ont démobilité une partie de sa clientèle, reconnaît Mme Debien.

« Habitez-vous chez vos parents? » Nathalie Paradis, la candidate libérale de 27 ans, a rougi avant de répondre: « C'est une question indiscrette, ça, monsieur. »

La réponse? C'est oui. Nous l'avons demandé à sa mère. Ce sont d'ailleurs les parents de Mme Paradis, deux vétérans organisateurs libéraux de Laval, qui dirigent sa campagne.

Cadette d'une famille de cinq enfants, Nathalie Paradis est une jeune femme positive. « J'ai toujours dit à mes parents que je me présenterais un jour en politique, explique-t-elle. Aussi, quand M. Chrétien a lancé un appel pour avoir plus de femmes dans son parti, j'ai envoyé mon CV. »

Ses priorités: l'unité nationale et l'emploi. « Quand j'entends M.



Nathalie Paradis

(Yves) Duhaime (candidat du Bloc dans Saint-Maurice) dire que le Canada ce n'est pas un pays, moi je dis que je compte élever ma famille dans un pays. Et que j'en ai un pays! »

Allons serrer des mains! Mme Paradis choisit le centre commercial Duvernay. Nous sommes en territoire libéral. À la porte, nous croisons Mmes Tellier et Langlois. Elles encouragent la candidate et l'une d'elles lance: « Le Bloc, il faudrait le mettre dans la terre! »

À l'intérieur, beaucoup d'autres libéraux. Sauf cette femme avec de jeunes enfants qui dit: « Moi, j'ai beaucoup aimé M. Della Noce (député conservateur de 1984 à 1993). »

« C'est du déjà vu, lui dit la candidate. Et une femme qui vote pour M. Della Noce, ce n'est pas aider la cause des femmes. »

— Mais je ne suis pas féministe, lui dit la femme.

— Moi non plus, madame...

Vincent Della Noce, 52 ans, a mal partout. La veille, il a participé

à une activité cycliste, il a roulé 43 kilomètres sur son Marinoni. « Tu connais ça un Italien qui fait pas de bicyclette? » demande-t-il.

Il s'insurge quand on évoque la prétendue faiblesse de l'équipe Charest. « Vous ne pensez pas que je ferais un meilleur ministre du Travail qu'Alfonso Gagliano? Ou un meilleur ministre des Finances que Paul Martin? »

Il dit vouloir retourner à Ottawa parce qu'il a encore la passion. Grand admirateur de l'ex-premier ministre Brian Mulroney, il n'a que des bons mots pour Jean Charest: « C'est un petit gars qui paraît bien. Et quand il parle, ça poigne au coeur. Il y a juste un petit problème, blague-t-il, il est en train de devenir plus populaire que moi. »

Pour M. Della Noce, un homme d'affaires, la situation économique s'est détériorée à Laval-Est depuis sa défaite, il y a un peu moins de quatre ans. « J'ai laissé ça à 8,8 % de chômage, c'est rendu à 12 %! T'es même plus capable de vendre une maison à Laval! »

Selon lui, la députée bloquiste Debien, qui est critique de son parti en matière d'aide étrangère, voyage trop et ne s'occupe pas assez de ses commettants. « Observatrice d'élections en Afrique, ça donne combien de jobs à Laval-Est? »

M. Della Noce, qui dit trouver « un projet par jour » pour sa circonscription, affirme avoir « créé 20 000 jobs en neuf ans ». Son prochain projet, s'il est élu: transformer le vieux pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en Fort Boyard.

« Ça va être la plus grosse salle touristique mondiale! »

Jean Paul II visite cette fois une Pologne en voie de s'occidentaliser rapidement

Agence France-Presse
VARSOVIE

En revenant aujourd'hui pour la 6^e fois en Pologne depuis son élection, Jean Paul II trouvera un pays en voie d'occidentalisation rapide, dont l'évolution doit le réjouir, mais aussi l'inquiéter parfois.

Le pape a joué un rôle de premier plan dans l'ouverture de sa patrie au monde extérieur. Son pèlerinage, qui le conduira en 11 jours des villes occidentales de Wrocław et Poznan à la Pologne profonde des montagnards de Zakopane et des régions orientales de Krosno, y contribuera encore une fois.

À commencer par le Congrès eucharistique mondial, avec ses 20 000 pèlerins du monde entier, rassemblement auquel le pape a voulu donner un caractère oecuménique marqué. C'est la première fois qu'un tel congrès se tient en Europe centrale et le choix de Wrocław, une ville ex-allemande au cœur du continent, évoque la disparition du Mur de Berlin et celle des vieilles rancunes.

Le 3 juin, la réunion de sept présidents des pays de la région, de l'Allemagne à l'Ukraine, auprès de la tombe de saint Adalbert, à Gniezno, rappellera au monde les « racines chrétiennes de l'Europe », un thème cher à Jean Paul II.

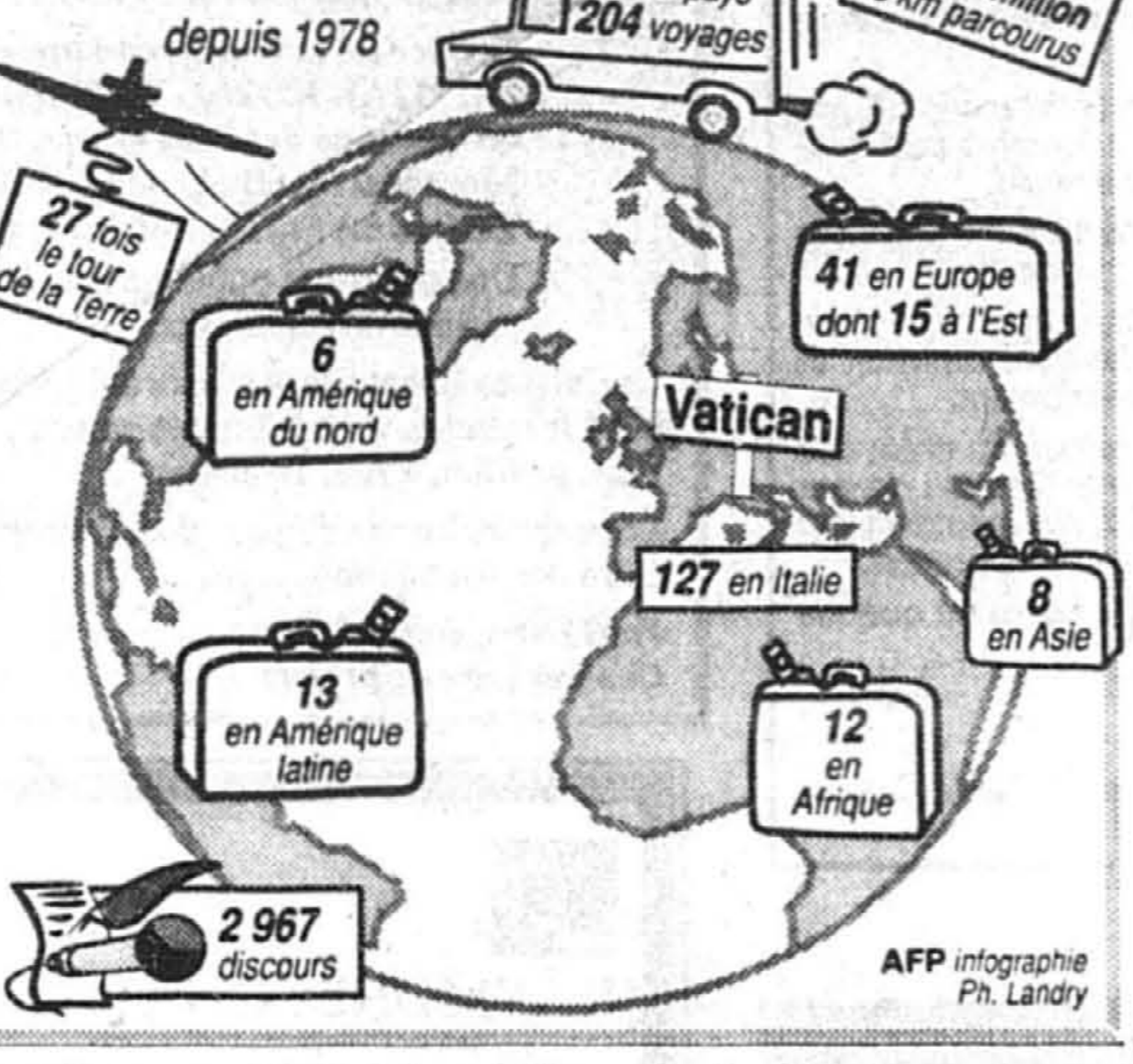
L'ouverture à l'Occident n'aura pas apporté à la Pologne la liberté et la démocratie. Elle a aussi laïcisé la vie de tous les jours, une évolution spontanée que les autorités communistes n'avaient jamais été capables d'imposer par la contrainte.

Selon les sondages, entre 86 % et 95 % des Polonais se disent croyants. Selon le père Piwowarczyk, professeur de sociologie à l'université catholique de Lublin, la plupart d'entre eux sont en fait des « hérétiques qui s'ignorent ».

Avec le culte de la voiture et du téléphone cellulaire, les Polonais ont importé d'Occident l'approche sélective de la foi. Les croyants acceptent davantage certaines vérités révélées que d'autres, certains principes éthiques mieux que d'autres. « Comme si la religion était un supermarché », s'indigne un jeune prêtre de Gorzow, une ville de l'ouest que le pape doit visiter après Wrocław.

L'interdiction des contraceptifs est jugée « complètement injuste » ou « plutôt injuste » par près de trois quarts des personnes interro-

Les voyages du Pape en chiffres



gées. Même libéralisme en ce qui concerne les rapports sexuels avant le mariage: 60 % estiment que l'Église fait fausse route en les interdisant.

Toujours d'après des sondages sérieux de l'Institut de sociologie de Varsovie, l'avortement, cible d'une campagne permanente de l'Église, n'est condamné que par 37 % de la population.

Enfin, si un Polonais sur cinq seulement admettrait des femmes-prêtres, 47 % autoriseraient les prêtres à se marier.

Le père Piwowarczyk ne se fait pas d'illusions. Le catholicisme de masse polonais qui avait toujours étonné l'Occident était en fait une manifestation politique contre le communisme.

Le printemps tardif a gardé plus de 500 pêcheurs à la maison

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'arrivée tardive du printemps aura coûté environ 400 000 \$ à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), les routes enneigées et les lacs encore glacés des réserves gardant plus de 500 pêcheurs à la maison.

« Cela nous cause certains problèmes surtout parce que d'habitue-

de, on a un très fort achalandage au début de la saison », a indiqué hier le directeur des ventes et réservations à la SEPAQ, Bernard Cotton.

Ces pertes viennent s'ajouter à celles causées par les inondations de juillet dernier.

À l'ouest de Québec, environ 90 pour cent des secteurs de pêche sont accessibles. Certaines zones demeurent toutefois probléma-

ques dans l'est de la province.

« Les gens sont très déçus parce qu'ils rêvent depuis longtemps de leur saison de pêche », a dit Jean-Charles Morin, de la réserve des Laurentides.

Le tirage au sort des chalets de pêche a en effet été effectué à la fin de l'été dernier et les amateurs de pêche ont payé leur séjour depuis quelques mois déjà.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Une école exigeante et valorisante

Commission scolaire des Mannoirs

APPEL D'OFFRES 9697-24ER

PROJET : RÉAMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS DE VENTILATION DE L'ÉCOLE L'IMPACT 815-16, rue Bombardier Masouche (Québec) J7K 1X9

PROPRIÉTAIRE : COMMISSION SCOLAIRE DES MANNOIRS 793, rue Saint-Louis Terrebonne (Québec) J6W 1J7

INGÉNIEUR : BEAUDOIN, HURENS & ASSOCIÉS INC. 304, rue Notre-Dame, bureau 100 Le Gardeur (Québec) JSZ 1S3 (514) 654-3330

INVITATION : Des entrepreneurs en ventilation sont invités à soumissionner pour l'ensemble des travaux, incluant les travaux de ventilation ainsi que les travaux connexes (raccordement électrique, contrôle, toiture, etc.).

OBTENTION DES DOCUMENTS : Au bureau de l'ingénieur à compter du 4 juin 1997, 14 h; prière de téléphoner avant d'aller chercher les documents.

DÉPÔT : Vingt-cinq dollars (25 \$), non remboursable, en argent comptant ou par chèque à l'ordre du propriétaire.

CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION : Chèque visé, mandat bancaire ou cautionnement de soumission à l'ordre du propriétaire pour un montant équivalent à 10 % du total de la soumission, valide pour quarante-cinq (45) jours.

VISITE DES LIEUX : Le 17 juin 1997 à 15 h 30 à l'école L'IMPACT.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Le 25 juin 1997 à 14 h, à l'adresse du propriétaire.

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes officiels inclus dans les documents remis aux soumissionnaires.

JEAN-CLAUDE BRISSON
Directeur général

Collège Gérald-Godin

APPEL DE CANDIDATURES (97-01-PROF)

ARCHITECTES INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ INGÉNIEURS EN STRUCTURE

Dans le cadre de son projet de réaménagement et de construction, le COLLÈGE GÉRALD-GODIN invite les professionnels intéressés à soumettre leur candidature pour la conception, la préparation de plans et devis, et la surveillance des travaux relatifs à leur spécialité.

Le projet consiste à réaménager l'édifice Domrémy, sis au 15693, boul. Gouin Ouest, Sainte-Genève (superficie d'environ 7 200 m²) et à construire des locaux additionnels (superficie d'environ 6 350 m²), y compris une salle de spectacle de 350 places.

Les formulaires d'offre de services professionnels peuvent être obtenus moyennant un dépôt non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$), soit en argent comptant ou sous forme de chèque visé à compter du 3 juin, au Collège Gérald-Godin situé au 2915, boulevard Saint-Charles, bureau 105, Kirkland (Québec) H9H 3B5, tél. 694-0430, de 8 heures 30 à 16 heures, du lundi au vendredi.

Les offres de services seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à onze (11) heures, le vendredi 20 juin 1997, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seules seront considérées les offres de firmes dont toutes les composantes ont leur principale place d'affaires au Québec.

Le choix des firmes sera fait par le Collège Gérald-Godin sur la recommandation d'un Comité de sélection, selon des critères d'évaluation préétablis.

Le Collège Gérald-Godin n'est tenu d'accepter aucune des offres de services reçues.

André Campagna
Directeur général

RAYMOND, CHABOT INC.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de : **ALIMENTS DELISS BRAND INC.**, corporation légalement constituée sous la partie 1A de la Loi sur les compagnies ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1166, rue Saint-André, Acton Vale, P. Q. CANADA. (JOE 1A0)

Débitrice

Avis est par la présente donné que Aliments Deliss Brand Inc. a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND, CHABOT INC. le 20 mai 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12 juin 1997 à 9 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, en la ville de Montréal (Québec).

SHERBROOKE, ce 22 mai 1997.

Raymond, Chabot Inc.
Es qualités de syndic à l'actif de Aliments Deliss Brand Inc.
Ronald P. Gagnon, LL.B., CIP

455, rue King Ouest, bureau 650
SHERBROOKE (Québec) J1H 6E9
Téléphone : (819) 563-2166
Télécopieur : (819) 562-1355

Autres Avis légaux, Appels d'offres, et Soumissions en pages B12, G12

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

JF JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDICS INC.

Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS DE VENUE PAR SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour la vente des droits, titres et intérêts du syndic dans les biens suivants :

Dans l'affaire de la faillite de : PLASTIQUES CHAMCO INC.

7880, boul. Industriel, Chambly, Qc

Lot # 1 Immeuble industriel situé au 7880, boul. Industriel à Chambly
Évaluation municipale : 641 500 \$

Lot # 2 Machinerie et équipements (grévés) tels que : fours, convoyeurs et presses hydrauliques

Lot # 3 Machinerie et équipements (grévés) tels que : presses hydrauliques, machines-outils, malaxeurs

Lot # 4 Machinerie, équipements et outillage (grévés)

Lot # 5 Mobilier de bureau et équipements d'informatique

Lot # 6 Mobilier de bureau et équipements d'informatique

Lot # 7 Inventaires de matières premières

Lot # 8 Inventaire de produits finis tels que : garde-boue, ailes, blocs

INSPECTION

L'inspection des actifs aura lieu le 3 juin 1997, de 10 h à 16 h à l'adresse indiquée plus haut.

AVIS

Les soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'au 12 juin 1997 à 16 heures. Les soumissions seront ouvertes en présence des soumissionnaires.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit **SOUMISSION - PLASTIQUES CHAMCO INC.**

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15 % du montant de la soumission pour les lots 2 à 8 inclusivement et de 5 % pour le lot 1.

TOUTE INDICATION FOURNIE PAR LE SYNDIC N'ENGAGE AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions et celles rendues disponibles par le syndic lors de l'inspection, font partie intégrante de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné ou au moment de l'inspection.

Jean Fortin & Associés Inc.
2360, boul. Marie-Victorin Est, bureau 200
Longueuil (Québec) J4G 1B5
Tél. : (514) 442-3260

Montréal • Drummondville • Longueuil
Laval • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Sorel

avis public

TERRAINS DE VILLEGIATURE OFFERTS EN LOCATION PAR TIRAGE AU SORT

Le ministère des Ressources naturelles offre à la population la possibilité de participer à un tirage au sort pour l'attribution de 27 emplacements de villégiature localisés sur les sites ci-après indiqués, dans la région des Laurentides. Ces emplacements sont tous boisés et la majorité sont accessibles par route. Leur superficie moyenne est de 4 568 m². Parmi ceux-ci, 18 sont riverains. Tous ces emplacements sont offerts en location par bail renouvelable annuellement. De plus, les emplacements situés aux lacs Labelle et en Coeur sont arpentés et sont également offerts en vente. L'acquéreur devra lors de la construction de bâtiments se conformer aux normes et règlements en vigueur.

Nom du site	Nombre d'emplacements	MRC / MUNICIPALITÉS
Rivière Bazin	2	Antoine-Labelle
Rivière Gatineau	7	Antoine-Labelle
Lac Labelle	17	La Minerve et Labelle
Lac en Coeur	1	Saint-Hippolyte

INSCRIPTION, TIRAGE ET ATTRIBUTION

Des frais d'inscription non remboursables de 25 \$ (TPS et TVQ incluses) sont exigés pour participer au tirage au sort. Ces frais sont payables en argent comptant, par mandat-poste ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances. Toute personne âgée de 18 ans et plus peut s'inscrire, du 16 au 20 juin 1997 inclusivement, entre 8 h 30 et 16 h 30, à l'un des bureaux du ministère des Ressources naturelles suivants :

Direction régionale de Montréal
545, boul. Crémazie Est, 8^e étage
Montréal
Tél. : (514) 873-3864

Bureau local de Sainte-Agathe
38, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
Tél. : (819) 326-3687

Bureau local de Mont-Laurier
679, rue de la Madone
Mont-Laurier
Tél. : (819) 623-5835

Bureau local de Joliette
376, boul. Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies
Tél. : (514) 752-6882

Le tirage au sort et l'attribution des emplacements auront lieu le vendredi 27 juin 1997, à compter de 11 heures, à l'endroit suivant :

Centre communautaire de Labelle
25, rue du Couvent
Labelle

Les personnes inscrites devront être présentes au même endroit, entre 9 h et 11 h, avec, en leur possession, la copie du formulaire qui leur a été remise lors de leur inscription.

Le Ministère se réserve le droit de soustraire ou d'ajouter au tirage au sort tout emplacement et ce, jusqu'au moment du tirage.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Seules les personnes inscrites ou leur représentant pourront participer au tirage au sort. Elles devront, de plus, être présentes lors du tirage et de l'attribution des emplacements.

Seule une personne physique, la personne représentant un groupe d'individus ou une personne morale légalement incorporée peut s'inscrire à un tirage au sort et se voir attribuer un emplacement de villégiature par bail. De plus, elle ne peut s'inscrire qu'une seule fois à un même tirage au sort.

Une personne peut se faire représenter par procuration selon les conditions suivantes :

- La procuration devra contenir son nom, sa date de naissance, son numéro de téléphone personnel et sa signature ainsi que ceux du mandataire.
- Une personne ne peut en représenter plus d'une autre personne par procuration.
- La personne qui participe au tirage au sort pour elle-même ne pourra représenter une autre personne.

La personne qui s'inscrit, ou son représentant, devra présenter une pièce d'identité lors de l'inscription et du tirage. La priorité sera accordée aux résidents du Québec. Toute transaction conclue à la suite de fausses déclarations sera annulée.

Les terrains qui n'auront pas trouvé preneur lors du tirage au sort seront concédés aux premiers requérants à compter du 30 juin 1997 à 8 h 30. Les personnes devront s'adresser à l'un des bureaux du Ministère indiqués précédemment et la priorité sera accordée aux demandes adressées aux bureaux locaux de Sainte-Agathe et de Mont-Laurier.

LOCATION

Le locataire devra payer les frais d'administration (200 \$), les frais pour les travaux d'arpentage effectués aux lacs Labelle et en Coeur (961 \$) auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, les frais d'enregistrement au Terrier (35 \$) ainsi que le loyer de la première année, variant de 240 \$ à 3 385 \$. Ces frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque à l'ordre du ministre des Finances au moment même de l'attribution.

VENTE

Dans le cas d'une vente, l'acquéreur devra déboursier le montant associé à la vente de l'emplacement (entre 7 460 \$ et 33 650 \$) auquel s'ajoutent des frais d'administration (200 \$) et d'arpentage (961 \$), les taxes et les frais d'enregistrement au Terrier (35 \$). Ces frais, incluant le prix de vente, sont payables le jour même de l'attribution en argent comptant ou par chèque à l'ordre du ministre des Finances. Le notaire instrumentant sera au choix du client et à ses frais.

Les emplacements offerts peuvent être visités immédiatement.

Pour plus de renseignements sur les emplacements ainsi que les conditions, la tarification, les obligations et les droits inhérents à cette offre, veuillez vous adresser à l'un des bureaux du ministère des Ressources naturelles indiqués précédemment.

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles

Le sous-ministre associé aux Terres
Rémy Girard

2511324

Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

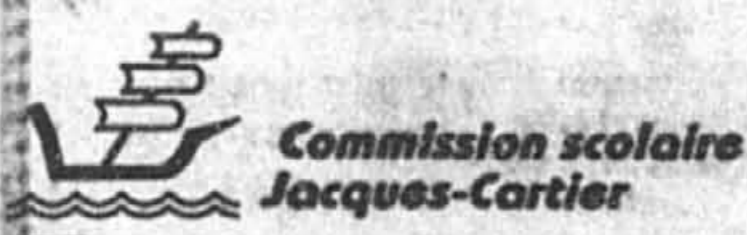
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE NATIONAL FIBRETECH INC., SOCIÉTÉ CONSTITUÉE CONFORMÉMENT AUX LOIS DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, AYANT SON PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT COMMERCIAL DANS LA VILLE D'ETOBICOKE DANS LA PROVINCE DE L'ONTARIO.

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre National FibreTech Inc. le 15 mai 1997 et qu'une première assemblée des créanciers aura lieu le 12 juin 1997 à 14 heures au Delta Toronto Airport Hotel, 801, Dixon Road, salle Cartier 1, Etobicoke, Ontario.

RICHTER & ASSOCIÉS INC.

90, avenue Eglinton Est
Bureau 700, Toronto (Ontario) M4P 2Y3

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS



APPEL D'OFFRES PUBLIC

RÉAMÉNAGEMENT DES MATERNELLES PLEIN TEMPS

100, boul. Curé-Polier Est, Longueuil (Québec)

Les entrepreneurs peuvent se procurer une copie de plans, devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'architecte : Yves Tardif, architecte / Guérin Monty, architectes, 866, boulevard Périgny, bureau 200, Chambly (Québec) J3L 1W3. Téléphone : (514) 658-7578.

Les documents seront disponibles à compter du lundi 2 juin 1997, et jusqu'à la visite de chantier obligatoire le 6 juin 1997, 8 h 30. Les bureaux sont ouverts de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Pour obtenir les documents de soumission, il est exigé un dépôt de 50 \$ non remboursable, soit en argent comptant, ou soit par chèque certifié au nom de la Commission scolaire Jacques-Cartier.

Les soumissions seront reçues jusqu'au mardi 17 juin 1997, à 14 h, à la Commission scolaire Jacques-Cartier, Service des ressources matérielles, 2^e étage, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil, pour être ouvertes publiquement à 14 h. Elles doivent être accompagnées d'un dépôt de soumission de 10 % de la valeur de la soumission, par chèque visé ou mandat bancaire fait à l'ordre de la Commission scolaire Jacques-Cartier.

Cet appel d'offres est conforme au règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires. Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. C-B-1.1).

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Réal Brazeau, Ing. Directeur, Services des ressources financières et matérielles



APPEL D'OFFRES PUBLIC

RÉFÉCTION DE L'ENVELOPPE ARCHITECTURALE ÉCOLE GÉRARD-FILION « bloc E »

Les entrepreneurs peuvent se procurer une copie de plans, devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'architecte Patrone Environnement International Inc., 2545, rue Dolorimier, bureau 200, Longueuil (Québec) J4K 3P7. Téléphone : (514) 674-6288.

Les documents seront disponibles à compter du mercredi 4 juin 1997, à 10 h, contre un dépôt de 50 \$ non remboursable, en argent comptant, mandat ou chèque certifié à l'ordre de la Commission scolaire Jacques-Cartier. Les bureaux sont ouverts de 9 h à 12 h, et de 14 h à 16 h. À noter, le vendredi, les bureaux ferment à midi.

Les soumissions seront reçues jusqu'au vendredi 10 juin 1997, à 14 h, à la Commission scolaire Jacques-Cartier, Service des ressources matérielles, 2^e étage, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil, pour être ouvertes publiquement à 14 h. Elles doivent être accompagnées d'un dépôt de soumission de 10 % de la valeur de la soumission, par chèque visé ou mandat bancaire fait à l'ordre de la Commission scolaire Jacques-Cartier, ou par un cautionnement de soumission.

Cet appel d'offres est conforme au règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires. Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. C-B-1.1).

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Réal Brazeau, Ing. Directeur, Services des ressources financières et matérielles



HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

THE MONTREAL GENERAL HOSPITAL

APPEL D'OFFRES

PROJET: 31-C-40603

L'Hôpital général de Montréal, propriétaire, demande des soumissions pour son RÉAMÉNAGEMENT DU SERVICE DE DIALYSE RÉNALE, à Montréal.

Propriétaire : HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL Services techniques-Maison Dumford 1597, avenue des Pins Ouest Montréal (Québec) H3G 1B3 Téléphone : (514) 934-8089

Architecte : LEMOYNE, LAPOINTE, MAGNE 224, Place d'Youville Montréal (Québec) H2Y 2B4 Téléphone : (514) 934-8089

Ingénieurs : LE GROUPE SM INC. 999, boul. De Maisonneuve Ouest, 10^e étage Montréal (Québec) H3A 3L4 Téléphone : (514) 932-6001

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de quatre-vingt-cinq mille dollars (85 000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions; soit d'un chèque visé d'un montant de quarante-deux mille cinq cents dollars (42 500 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de quarante-deux mille cinq cents dollars (42 500 \$).

Les soumissions seront reçues au bureau du propriétaire le 25 juin 1997, à 14 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux est prévue le 12 juin 1997 à 10 h (se présenter au 1597, avenue des Pins Ouest, Montréal, Maison Dumford).

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. Jean-Pierre Bertrand Directeur, services techniques

Note : Consulter les « Règlements adoptés en vertu de la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux (S.S.1.1) ».



Hôpital Royal Victoria

APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET : 92-045

RÉAMÉNAGEMENT DES CENTRES DE STÉRILISATION ET DE DISTRIBUTION

L'Hôpital Royal Victoria, propriétaire, demande des soumissions pour son « Réaménagement des centres de stérilisation et de distribution ».

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction qui ont leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick.

Les documents contractuels pourront être obtenus le vendredi 6 juin 1997, à partir de 13 h, à l'adresse suivante :

Beaudry et associés, architectes 189, boul. Hymus, bureau 603 Pointe-Claire (Québec) H9R 1E9 Téléphone : (514) 697-2230

contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50 \$) émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de quatre-vingt mille dollars (80 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, ou d'un chèque visé au montant de quarante mille dollars (40 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions seront reçues au plus tard :

Le vendredi 27 juin 1997 à 14 h, heure locale, à :

Service de la Gestion de projets HÔPITAL ROYAL VICTORIA 687, avenue des Pins Ouest, bureau A7 Montréal (Québec) H3A 1A1 Téléphone : (514) 842-1231, poste 4331

Une ouverture publique aura lieu dès la fermeture de la période de soumission.

Une visite obligatoire des lieux aura lieu le vendredi 13 juin 1997 à 14 h (rendez-vous à l'entrée principale, située sur l'avenue des Pins, pavillon « A », 1^{er} étage).

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Paul Diver, ing. Gestionnaire de projets



APPEL D'OFFRES

Fourniture de prise d'inventaire et pose des codes à barres, saisie et conversion des données bibliographiques.

Des soumissions cachetées dans les enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut se trouvent reçues jusqu'à midi, le lundi 16 juin 1997 au bureau du Directeur général, pour être ouvertes à 14 h à la salle du conseil, 530, avenue Davaar.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville d'Outremont. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formulaires ainsi que les enveloppes de retour, au bureau du Directeur de l'Approvisionnement, à l'hôtel de ville d'Outremont, 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

La Ville se réserve la faculté de conclure un contrat de crédit-bail relativement à l'acquisition du ou des biens faisant l'objet du présent appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Mario Gerbeau, o.m.a. Greffier de la Ville

PROJET: RÉAMÉNAGEMENT DU LIEU 24 / 7 - RRSSSE: VIRA-001

CARREFOUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX CLSC ET CHSLD DE LA MRC DE COATICOOK, 138, RUE JEANNE-MANCE COATICOOK (QUÉ.) J1A 1W3

APPEL D'OFFRES

Le Carrefour de la Santé et des services sociaux CLSC et CHSLD de la MRC de Coaticook, propriétaire, demande des soumissions pour la transformation et le réaménagement de son département d'urgence.

Les documents de soumission seront disponibles au bureau de l'architecte :

Normand Benoit, architecte 2235, rue Gauthier Sherbrooke, Qué. J1J 4B3 Tél.: (819) 823-0476

à partir du mardi 3 juin 1997, 15 heures, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50 \$), sous forme de chèque visé seulement, émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé, émis à l'ordre du propriétaire, au montant de douze mille cinq cents dollars (12 500 \$), soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de douze mille cinq cents dollars (12 500 \$).

Les soumissions dûment scellées et identifiées seront reçues à l'adresse suivante :

Carrefour de la Santé et des Services sociaux CLSC et CHSLD de la MRC de Coaticook 138, rue Jeanne-Mance Coaticook, (Qué.) J1A 1W3 Tél.: (819) 849-4876

le mercredi 25 juin 1997 à quatorze (14:00), heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Une visite des lieux aura lieu le mardi 10 juin 1997 à 14 heures, au Carrefour de la Santé et des Services sociaux CLSC et CHSLD de la MRC de Coaticook à l'adresse ci-haut mentionnée.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. Rémi Lavigne, directeur général

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : MARCHÉ HARNOIS & FILS INC. 301, Notre Dame St-Pie de Bagot (Québec) J0H 1W0

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS ET DESCRIPTION DES ACTIFS

Des soumissions, sous enveloppe scellée, et devant porter au recto de l'enveloppe et lisiblement écrit le mot "soumission" ou le mot "tender" de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées, seront reçues et ouvertes en présence des inspecteurs, selon le cas, et des soumissionnaires, lesquels sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions au bureau du syndic, ST-GEORGES, HÉBERT INC., 401 Est. boul. St-Joseph, Montréal, Province de Québec, jusqu'au mercredi 11 juin 1997 à 14 h 30, pour l'achat en bloc ou en lots séparés des actifs ci-après mentionnés. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Syndic représentant 15 % du montant de la soumission pour les lots 1, 2, 3 et 4 et 5 % pour le lot 5. Le solde devenant dû et exigible sur acceptation ou à tels termes acceptables au Syndic et aux inspecteurs qui ne sont pas tenus d'accepter la plus élevée, ni quelque soumission que ce soit. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission n'est pas acceptée.

DESCRIPTION DES ACTIFS :

- LOT "1" Mobilier de bureau, ordinateur et acc. Valeur : 3 000 00 \$
LOT "2" Équipement : réfrigérateurs, étages, balances, trancheurs, etc. Valeur : 58 650 00 \$
LOT "3" Équipement : caisses enregistreuse, photocopieur (Sous Lien) Valeur : 13 000 00 \$
LOT "4" Équipement : congélateurs, comptoirs réfrigérés, etc. (Sous Lien) Valeur : 4 000 00 \$
LOT "5" Immeuble d'environ 8484 pi². comprenant : 1 local commercial (épicerie) et 4 logements avec terrain de 31,124 pi² situé au 301, Notre-Dame, St-Pie de Bagot. Sujet à hypothèques et autres charges. Évaluation municipale : 401 700 00 \$

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs peuvent être inspectés le mardi, 3 juin 1997 de 10 h 00 à 16 h 00 à l'adresse suivante : 301, Notre-Dame, St-Pie de Bagot (Québec).

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Toutes les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic soussigné au 401 Est, boulevard St-Joseph, Montréal, Québec H2J 1J6 au plus tard le 11 juin 1997 à 14 h 30. Toutes les soumissions seront ouvertes au bureau du syndic soussigné, en présence des soumissionnaires, qui sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions le 11 juin 1997 à 14 h 30.

CONDITIONS DE VENTE

Les actifs sont offerts selon les conditions prévues à la sous section 8 de la règle 114 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité au Canada et lesquelles font parties intégrante de cette demande de soumissions. Ces conditions sont disponibles sur demande.

St-Georges Hébert Inc. 401, boul. St-Joseph Est Montréal (Québec) H2J 1J6 Tél. : (514) 844-1044 Téléc. : (514) 844-5916

RAYMOND, CHABOT INC. DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND, CHABOT INC., est qualifié de syndic à l'actif de :

ALIMENTS DELISS BRAND INC.

requiert, à l'égard des biens ci-après décrits, des offres d'achat

Description des biens

- Lot 1 Marchandises et matières premières telles que : Papier d'emballage, boîtes, sacs, etc... Prix coûtant 314 340,00 \$
Lot 2 Palettes de chargement diverses Prix coûtant 25 750,00 \$
Lot 3 Machinerie de production telles que : Blanchisseuse et rôtisseuse, machines à enclasher, convoyeurs, décanter et séparateur, peléuse automatique, etc... Valeur marchande 797 200,00 \$
Lot 4 Pièces de rechange Valeur marchande 5 000,00 \$
Lot 5 Équipements tels que : Étagères, compresseurs, transpalette, contenants à vitange à bascule, vérificateur d'humidité, étiqueteuses, etc... Valeur marchande 33 245,00 \$
Lot 6a 3 chariots élévateur Valeur marchande 11 300,00 \$
Lot 6b Transpalette électrique Valeur marchande 12 500,00 \$
Lot 7 Mobilier de bureau divers Valeur marchande 12 800,00 \$
Lot 8 Équipement informatique divers Valeur marchande 12 150,00 \$
Lot 9 Système téléphonique Valeur marchande 1 500,00 \$
Lot 10a Matériel roulant Valeur marchande 14 500,00 \$
Lot 10b Matériel roulant Valeur marchande 222 000,00 \$
Lot 11 Immeuble industriel sis au 1166, rue St-André, Acton Vale Évaluation municipale 244 800,00 \$

- 1. Les biens pourront être examinés au 1166, rue St-André, à Acton Vale, Québec, le mercredi 4 juin 1997 de 9 h à 16 h, sauf le lot 10b qui pourra être examiné au terrain situé voisin du 800, rue Aubry, à St-Jean sur Richelieu de 9 h à 12 h (midi).
2. Les offres d'achat doivent être accompagnées d'un dépôt constitué du produit d'un chèque visé payable à l'ordre du syndic, d'un montant représentant pas moins de 15 % du montant offert pour les biens meubles et de 5 % pour le bien immeuble.
3. Les soumissions doivent parvenir au syndic, à son bureau à MONTRÉAL, avant le jeudi 12 juin 1997 à 11 h, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir; le syndic prendra connaissance des soumissions en la présence des soumissionnaires qui sont conviés à cette fin au bureau du syndic à MONTRÉAL, le 12 juin 1997, à 11 h.
4. Sous réserve des ajouts, modifications ou omissions qui peuvent être contenus au document intitulé « Modalités et Conditions de vente », les dispositions du paragraphe 8 de l'article 114 des Règles sur la faillite et l'insolvabilité s'appliquent à la présente demande de soumissions.
5. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec S.I.S. Services Inc., au (514) 646-1888.

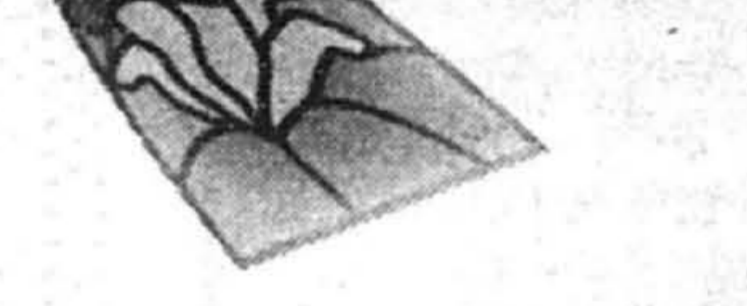
SHERBROOKE, le 29 mai 1997.

RAYMOND, CHABOT INC., Est qualifié de syndic à l'actif de Aliments Deliss Brand Inc. Ronald P. Gagnon, LL.B., CIP

455, rue King Ouest, bureau 650 SHERBROOKE (Québec) J1H 6E9 Téléphone : (819) 563-2166 Télécopieur : (819) 562-1355

Bureau de Montréal : Tour de la Banque Nationale 600, rue de La Gauchetière O. Bureau 1900, Mt. Cc H3B 4L8

À la lumière du cœur.



Planifiez vos dons

Legs testamentaire Assurance-vie Rente viagère

Pour un don ou plus d'informations, composez sans frais 1-888-234-8533 Région de Montréal 514-257-8711

DÉVELOPPEMENT ET PAIX Programme des dons planifiés 5633, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1A3



APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR SERVICES PROFESSIONNELS

PROJET: Construction d'un centre intégré de formation professionnelle et technique.

SPECIALITÉS: Architecte, Ingénieur en mécanique et électricité, Ingénieur en structure, Ingénieur en génie civil et aménagement extérieur

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire du Sault-Saint-Louis 8700, boulevard Champlain LaSalle, Québec H8P 3H7 Tél.: (514) 595-2001 Fax: (514) 595-2139

La Commission scolaire du Sault-Saint-Louis invite les firmes de professionnels à soumettre des offres de services relatives à leur spécialité pour la construction d'un centre intégré de formation professionnelle et technique pour les programmes Électricité de construction, Techniques d'usage, Usage sur machines-outils à commandes numériques, Fabrication de moules, Mécanique industrielle de construction et d'entretien, Soudage-montage et Techniques de production manufacturière.

Ce centre intégré de formation professionnelle et technique aura une superficie d'environ 10 000 m², son budget global sera d'environ 12 000 000 \$ et la construction sera atténuée au cégep André-Laurendeau, 1111, rue Lapierre, à LaSalle.

Les documents de soumission et les renseignements à la préparation des offres de services pourront être consultés ou obtenus, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50 \$) non remboursable, sous forme de chèque visé fait à l'ordre du propriétaire ou en argent comptant, au siège social de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis, 8700, boul. Champlain, LaSalle, aux Services des Ressources matérielles, à partir du lundi 2 juin 1997 entre 9 h et 11 h 30 et entre 13 h et 16 h, du lundi au vendredi.

Les offres (l'original et trois copies), dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, seront reçues chez le propriétaire au 8700, boul. Champlain, LaSalle jusqu'à 16 h, heure en vigueur localement, le jeudi 26 juin 1997, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Seules seront considérées les offres de services des firmes dont toutes les composantes ont leur principale place d'affaires au Québec.

Le choix des firmes retenues sera fait par la commission scolaire du Sault-Saint-Louis, sur la recommandation du comité de sélection, selon les critères d'évaluation préétablis.

La commission scolaire du Sault-Saint-Louis n'est tenue d'accepter aucune des offres de services reçues.

La directrice générale FRANCINE DUBOIS

ENCANS

ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et / ou autres parties intéressées. LE MERCREDI 4 JUIN À 11 H PRÉCISES (Inspection le mardi de 10 h à 17 h) au 2111-D, ST-RÉGIS, Dollard-des-Ormeaux (Direction: Transcanadienne sortie Des Sources nord, droite Brunswick, droite Deacon et gauche St-Régis)

ACAJOU

MOBILIER DE BUREAU: (5) suites présidentielles acajou (bureaux et crédences) • (3) superbes ensembles exécutifs avec huiles • TABLES DE CONFÉRENCE 10', aussi 8' et 6' • (6) stations en «U» • superbe station d'ordinateur • (50) chaises cuir bourgeoise, noir • classeurs latéraux NEUF 2, 4 et 5 tr. • (6) bibliothèques • plusieurs chaises d'opérateur et sténo pneumatiques • tapis d'Orient noués à la main • armoires reproduction en pin.

ORDINATEURS PENTIUM

(3) AMD PENTIUM P166, 2.1 gig., 16 meg ram, écran 14" SVGA multimédia • (3) AMD PENTIUM P133, 1.3 gig., 16 meg ram, écran 14" SVGA • portatif ACER NOTE PENTIUM 120, 16 meg et NEC 486 PHOTO-COPIEURS • RICOH FT 4410 et MINOLTA EP 4300.

LES ENCANS • À ÉTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées • DÉPÔT 25% COMPTANT OU CHEQUE VISE requis avec 15 JOURS • SOLDE COMPTANT OU CHEQUE VISE • PRIME D'ACHÈTEUR 10% (TVA 9.975%)

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

POUR NOTRE COMPTE ET / OU AUTRES PARTIES INTÉRESSÉES SUCCESSION ROMA BESNER ANTIQUITÉS • OUTILLAGE EN LOTS DÉTAILLÉS, SANS RÉSERVE

LE: DIMANCHE 8 JUIN 1997 À 10 H 30 ENDROIT: 465, AV. ST-CHARLES, VAUDREUIL, QUÉ.

INSPECTION: LE SAMEDI 7 JUIN DE 10 H À 18 H

ANTIQUITÉS

ARMOIRE 2 PORTES -SANS BOUFE-CLOU DE FORGÉ • ENSEMBLE SALLE À MANGER 9 MORCEAUX • (2) BAHUTS, ARMOIRES, BUFFETS, LITS, BUREAU, COMMODES, FAUTEUILS, TABLES, VAISSELLE, BOUTELLES, LAMPES, PINTES DE LAIT, ETC. • ATTELAGES DE CHEVAUX «LANTON», BOEUF, ETC. • OUTILS EN BOIS ETALUX, ROULETS, ETC. • LOT DE CHARENTTES, FOIN, FUMIER, LAIT, ETC. • BIDONS À LAIT / I-NOX • FORGE COMPLÈTE • GROSSE SCIE RONDE, MACHINE À GRAINS, ETC. TRACTEUR YARD-MAN LT-1238 • BECHEUSE YARD-MAN 5 H.P. • SOUFFLEUSE ARIENS ST1028 • SOUFFLEUSE SNOWFLITE • COMPRESSEUR FRONEY 628-7 • CHARGEUR À BATTERIE MOTOMASTER • (2) BANCS DE SCIE DELTA • DRILL À GAZ TANAKA • SCIE À RUBAN, PERCEUSES, AFFUTEUSES, PLANEUR, BANC DE SCIE, ETALUX, (4) VERINS, HYDRAULIQUES, BROUETTES, ÉCHELLES, PALANS, SCIES, CHAINES, PELLES, FOURCHES, BARILS, POMPES À EAU, MARCHES, CLOTURES, CÂBLES, ETC. TRÈS GROS LOT DE PETITS OUTILS, PINCES, TOURNES-Vis, BARNETTES, SCIES, DOUILLES, CLÉS, HUILLES, ETC. • TOUT POUR PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ, JARDINAGE, RÉNOVATION.

4 TRAINEAUX ANTIQUES SILO SUPRÊME ET BÂTIMENTS

COMMENTAIRE DE L'ENCANTEUR: PLUS DE 600 LOTS - À NE PAS MANQUER! CONDITIONS: 25 % COMPTANT À L'ADJUDICATION - SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHEQUE CERTIFIÉ - FRAIS D'ACHÈTEUR 10%

ENCAN VOX 594-1160

ENCANTEURS • ÉVALUATEURS • LIQUIDATEURS